

choisir



Coran :
au fil de l'exégèse

Avortement :
l'idéal et la réalité

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 « **choisir** »
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **La bonne conscience de Tartuffe** *par Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Déjà le ciel** *par Marc Donzé*

Eglise

9 **A l'épreuve de la pédophilie** *par Claude Ducarroz*

Religions

12 **Quelle approche du Coran aujourd'hui ?**
par Christian van Nispen Tot Sevenaer

Société

18 **Entre conviction et responsabilité. Le débat autour
de l'avortement** *par Pierre Emonet*
22 **Citoyenneté et nouveau pacte entre les générations**
par Jean-François Bickel

Libres propos

27 **Teilhard de Chardin** *par Pierre Vuichard*
28 **De la compassion à l'enfer** *par Marcel Farine*

Théâtre

31 **Atmosphères** *par Valérie Bory*

Expositions

34 **De Claude Monet au numérique** *par Geneviève Nevejan*

Lettres

37 **La musique du désir** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

40 **Finance et éthique : des compromis** *par Etienne Perrot*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet, Alcazar (Séville)
p. 7 : Ph. Lissac/CIRIC ; p. 15 : Musée du Topkapu (Istanbul) ;
p. 23 : Willi Stolz ; p. 32 : Mario del Curto ;
p. 35 : Pro Litteris, 2002 ; Dos de couverture : A.S.M.A.E.

Les titres et intertitres sont de la rédaction

La bonne conscience de Tartuffe

Un vent de probité souffle sur une société décadente. Chaque cas de pédophilie suscite indignation et réprobation. Avec raison les agresseurs sont arrêtés, les responsables dénoncés, le silence fautif des supérieurs vertement critiqué. Ce soubresaut de moralité se veut édifiant, rassurant surtout pour vous, parents d'une jeunesse menacée par un climat qui ne cesse de se détériorer. Du moment que les coupables sont recherchés et sanctionnés, les fautes blâmées, les complicités révélées, vous pouvez dormir tranquilles ; la société dans laquelle vos enfants grandissent est vertueuse. Ces malades dont la biographie explique la perversion ne sont que des cas particuliers ; on les poursuit et on les empêche de nuire. La police et les services sociaux font leur travail !

Cette chasse aux sorcières risque bien de n'être qu'une magistrale tartufferie, qui n'abuse que ceux et celles qui n'ont pas le courage d'assumer leurs propres responsabilités. Voyez plutôt. Au moment même où la société s'essouffle à courir après ses délinquants sexuels, elle assiste passivement au lancement d'une émission voyeuriste à grande diffusion, qualifiée d'événement télévisuel.¹ Et ce ne sont pas les quelques protestations individuelles qui changeront quelque chose. Alors que la dégradation des mœurs de plus en plus précoce préoccupe les éducateurs, les contribuables acceptent sans broncher que l'espace public soit envahi à longueur de mois par des placards de mauvais goût, au caractère lascif et provocateur, qui aguichent en mettant en scène des comportements pervers. L'opinion publique poursuit les pédophiles avec un zèle de croisés, mais tolère qu'un journal de boulevard racoleur dicte un code de moralité au Conseil fédéral, après avoir fait ses choux gras des galipettes berlinoises d'un ambassadeur. A ce que je sache, le «coup d'œil»² du quotidien voyeuriste n'en a pas souffert. Surprenante schizophrénie ou calcul machiavélique ?

Une conduite vertueuse ou dévoyée n'est pas un fruit qui pousse dans un jardin clos. Elle germe et se développe dans un environnement autrement plus vaste, celui du climat social et de l'entourage culturel, où jouent les innombrables influences qui façonnent et révèlent une personnalité. L'homme est le plus «mimeur» des animaux, disait Aristote. Il apprend de son entourage en imitant, il aligne son comportement sur ce qu'il voit chez les autres. Tout éducateur sait la force suggestive des images et celle des héros admirés, à quel point leurs aventures mises en scène par la TV, ou leurs attitudes fixées sur les placards publicitaires mobilisent les grands idéaux ou réveillent les penchants morbides. Les uns s'en servent pour éduquer, les autres, plus sordidement, pour faire des sous. La vente d'un journal du *dimanche.ch*, d'une voiture ou de dessous affriolants vaut bien la titillation de quelques passions troubles. Sournoisement, le paysage dans lequel nous évoluons change. A la nature du bon Dieu se substitue un monde virtuel, subtil miroir de fantasmes inavoués. Les images distillent une manière de vivre bien ciblée : le rapport au corps, le respect du prochain, le travail, l'argent, la réussite ont des traits précis. Les plus faibles finissent par se laisser convaincre et les maniaques sont rassurés : leur perversion a droit de cité, elle est un fait de société. Bien naïf qui s'en étonne !

S' acharner à dénoncer les délits sans se préoccuper de l'environnement qui les rend possibles relève d'une dangereuse myopie. Il ne suffit pas de déplorer les symptômes d'une maladie, encore faut-il travailler à éradiquer le mal. La pédophilie, les comportements déviants, les viols, la violence publique, le non respect de la vie (avortement et euthanasie) préoccupent nos concitoyens. On aurait tort de n'y voir que des cas particuliers, de malheureux accidents. Ils sont l'indice d'un malaise plus profond, un phénomène de société qui se révèle peu à peu au grand jour, comme le remarque justement Mgr Bernard Genoud.³ Ils témoignent surtout de la dégradation du climat social dans lequel nous vivons et que nous entretenons plus ou moins consciemment.

P risonnières d'intérêts économiques, les autorités se contentent trop souvent de déclarations lénifiantes ou lèvent les bras au ciel en clamant leur impuissance. Démobilisés par un individualisme excessif, les citoyens se désintéressent du bien commun. La chose publique, l'environnement social et culturel leur importent peu aussi longtemps que leurs intérêts immédiats ne sont pas touchés. Chacun campe sur son île, confondant autisme et béatitude. Le réveil n'en sera que plus douloureux. Ce comportement irresponsable et antisocial autorise et renforce des modes, des opinions, des manières de penser et d'agir qui engendrent peu à peu des structures sociales, politiques et juridiques aberrantes.⁴ Ce sont elles, finalement, qui forment un milieu porteur, où les faibles et les détraqués se sentent confortés dans leurs obsessions. Il se peut que dans ce pays on ne soit pas encore rendu à cet extrême. Les cas pourtant se multiplient comme autant de signes inquiétants. Ils disent, chacun à sa manière, la dimension sociale de la responsabilité personnelle et rappellent que le débat démocratique, les initiatives, les groupes d'opinion, l'action politique et citoyenne sont encore possibles et qu'elles constituent le champ incontournable de notre engagement social.

D ans leur Message, les Eglises l'ont rappelé avec insistance au terme de la consultation œcuménique : «Pour une existence morale au sens chrétien, il ne suffit pas d'être pour soi-même "pieux et juste". L'éthique élargie à la dimension sociale demande à s'engager pour des institutions favorisant une liberté solidaire, juste, participative, pour des règles de vie sociale respectueuses des personnes, des communautés humaines et de la nature.»⁵ A chacun de prendre ses responsabilités !

Pierre Emonet

¹ Je pense évidemment à *Loft Story 2*.

² En allemand, *Blick*.

³ Conférence de presse du 10 avril 2002.

⁴ A preuve, les débats pour introduire dans la législation le mariage des couples homosexuels, l'euthanasie directe, l'avortement.

⁵ **Message des Eglises**, *L'Avenir ensemble*, n° 32.

Info Selon le recensement fédéral de 2000, 80 % des habitants de la Suisse adhèrent à l'Eglise catholique romaine ou à une Eglise évangélique réformée. Malgré la baisse de pratique des chrétiens de Suisse en général, 90 % de leurs enfants sont baptisés. Pourtant, selon un sondage effectué par l'institut de recherche Gfs en février de cette année, 52 % des Suisses n'attendent «absolument rien» des Eglises. Seuls 27 % des per-

Eglises, attentes des Suisses

sonnes interrogées (majoritairement alémaniques) expriment des demandes, notamment une adaptation à notre époque, davantage d'ouverture et de tolérance, un plus grand engagement social, une meilleure présence auprès des jeunes, en particulier, et des gens, en général. Le concepteur de l'enquête, Alex Martinovits, relève que le nombre de personnes exprimant leurs attentes reste supérieur au taux de pratique religieuse.

Info L'Eglise de Norvège est l'une des rares Eglises d'Etat qui restent dans le monde. La Constitution du pays (1814) considère la religion évangélique luthérienne comme la religion publique de l'Etat. Ce statut particulier pourrait bien prendre fin, à l'instar de ce qu'a connu la Suède il y a deux ans. En effet, la Commission Eglise-Etat de l'Eglise de Norvège a proposé que le pouvoir de nommer des évêques soit transféré du gouvernement à un organisme d'Eglise,

Eglise et Etat en Norvège

et que l'Eglise soit responsable de sa propre direction et gestion. La commission préfère cependant parler pour l'instant d'un «relâchement» des relations entre l'Eglise et l'Etat, plutôt que d'une «séparation». De son côté, l'évêque d'Oslo, Gunnar Staalsett a demandé qu'un référendum consultatif soit tenu sur cette question. Il estime que l'avenir de l'Eglise est trop important pour que la décision soit laissée aux seules instances institutionnelles.

Info Le Saint-Siège a déploré la «régression» des pays face au Traité de non-prolifération des armes nucléaires. Il l'a répété le 8 avril, à New York, lors d'une séance de préparation à la future Conférence des Nations Unies sur cette question (2005), par l'intermédiaire de Mgr Chullikatt. Le délégué du Vatican a souligné que si des progrès avaient été constatés dans ce domaine lors de la précédente

Désarmement nucléaire

Conférence, en 2000, depuis, le résultat est décourageant. «Il y a même eu une régression faisant que les perspectives d'engagements sont alarmantes... Certains pays propriétaires d'armes nucléaires maintiennent le rôle principal de ces armes dans leurs programmes militaires... Il ne peut y avoir de programme militaire moralement acceptable s'il favorise l'utilisation d'armes nucléaires.»

Prêtres pédophiles

Opinion *Au début j'éprouvais de l'incrédulité, puis de la colère et maintenant surgissent les interrogations. Les tragédies humaines dans lesquelles des prêtres sont impliqués et dont la presse se fait l'écho au fil des mois m'invitent à quelques réflexions. De tous côtés, on cherche à comprendre. Certains mettent le célibat en cause, d'autres la sélection des futurs prêtres, d'autres encore le silence complaisant de «ceux qui savaient».*

Dans le diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, une ligne téléphonique est mise en place. La Conférence des évêques suisses préconise la création d'une task force. Tout cela est bien, je ne sais pas si cela suffira à relever les défis de l'avenir. En effet, à l'heure où l'identification à une Eglise est devenue rare, les délits de certains de ceux qui s'en réclament sont d'autant moins tolérés. Lorsque le prêtre n'est plus qu'un fonctionnaire auquel on n'a recours qu'à certains rares moments de sa vie, les crimes d'un petit nombre mettent en cause tous les autres. C'est la réalité d'aujourd'hui. Beaucoup de catholiques ne connaissent pas vraiment leurs prêtres, parce que cela ne fait pas partie de leurs préoccupations, parce que la pratique «traditionnelle» ne leur apporte rien. Et, dans un tel contexte, devenir prêtre, accepter l'épiscopat, c'est vivre la solitude.

Ainsi je crois que c'est la question du profil des responsables qui est posée comme en négatif par ces événements douloureux. Quels sont les critères qui président au choix d'une personnalité pour l'épiscopat ? Quel est l'encadrement qui est proposé aux prêtres pour qu'ils puissent parler de leurs joies, de leurs peines et de leurs limites dans l'exercice de leur ministère ? Les questions sont faciles à poser, mais les réponses, pour une fois, ne peuvent pas dépendre des seules autorités ; c'est l'affaire de tous, parce que c'est comme cela que l'on fera Eglise.

Bruno Fuglistaller

Pèlerins de la paix

Info Du 8 au 13 avril, une délégation œcuménique de pèlerins de la paix venus de cinq pays européens a rendu visite à plusieurs mouvements de paix israéliens et palestiniens. Ces membres du Mouvement international de la réconciliation, de Pax Christi International et du Réseau des communautés de paix «Eglise et Paix» ont manifesté ainsi leur solidarité avec ceux qui sont engagés en Israël et en Palestine dans la défense des droits de l'homme et de la paix. La délégation a rencontré notamment le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, le rabbin Jérémie Milgrom, porte-parole des Rabbins pour les droits de l'homme, et la Commission Justice et Paix de Jérusalem. Les membres de

la délégation ont eu le sentiment qu'un large consensus existe à l'intérieur des mouvements de paix israéliens et palestiniens. Pour tous, la cause principale de la violence actuelle est l'occupation israélienne des Territoires palestiniens. Tant qu'il n'y sera pas mis fin, Israël ne peut pas espérer vivre en sécurité.

Pour les membres de la délégation œcuménique, la seule perspective d'avenir pour les deux parties passe par la création de deux Etats aux frontières sécurisées, avec Jérusalem comme capitale commune. Pour y parvenir, une intervention de la communauté internationale, sous la forme, par exemple, d'une mission des Nations Unies est indispensable. Pour les Palestiniens, qui subissent

une humiliation permanente, c'est une question de vie ou de mort.

«Nous avons besoin d'une solution qui permettent aux deux parties de sortir gagnantes du conflit», affirme un membre de la Commission Justice et Paix de Jérusalem, pour qu'aucune ne perde la face. Pour y parvenir, de nombreux mouvements de paix appellent à un embargo sur les armes, à des sanctions économiques contre Israël, à l'arrêt de la colonisation, puis au démantèlement des implantations israéliennes dans les Territoires occupés. Les inégalités économiques et sociales qui séparent les sociétés israélienne et palestinienne doivent

être progressivement réduites pour permettre une solution durable.

Yehezkel Landau, de l'«Open House» de Ramle, ajoute, qu'après tout ce qui s'est passé ces dernières semaines, les seuls plans de paix, même les mieux pensés, ne suffiront pas. La souffrance, le désespoir et la méfiance sont tellement forts, qu'on aura besoin de personnes formées à l'écoute, à la communication non-violente et à la résolution des conflits pour surmonter les blocages psychologiques et pour mettre en œuvre un processus de «dédiabolisation» de l'autre et de réconciliation. «Nous avons également besoin de "désintoxiquer" notre langage», conclut-il.

Environnement et pétrole

Info L'assemblée générale de BP a eu lieu le 18 avril 2002. Le WWF-UK, la Fondation d'investissement Ethos, ainsi qu'un ensemble d'investisseurs privés et institutionnels ont déposé une résolution à l'ordre du jour demandant à l'entreprise de publier un rapport sur la manière dont elle analyse et contrôle les risques liés à ses opérations dans des régions sensibles du point de vue environnemental et culturel. Cette information reste pour l'instant très lacunaire. La résolution fait notamment référence au Refuge de

l'Arctique (Alaska) qui est actuellement protégé de toute exploration et exploitation pétrolière en raison de son écosystème et de sa faune. BP, ainsi que d'autres compagnies pétrolières, font actuellement pression pour ouvrir la région à l'exploitation.

En 2000, une autre résolution demandant à BP de mettre fin à des projets d'exploration pétrolière dans la Réserve naturelle de l'Arctique avait obtenu 13,5 % des voix (correspondant à une valeur boursière de près de 20 milliards de fr.).

Madagascar et France

Info Le père Peltreau-Villeneuve s.j., aumônier national des communautés catholiques malgaches de France, a exhorté la France à rompre avec son passé colonial et à changer radicalement de politique. Pour le jésuite, la France a toujours soutenu le président sortant Ratsiraka, pourtant accusé de fraudes électorales après le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001, et cette position serait la preuve «que l'ancienne puissance coloniale veut maintenir son pouvoir».

A noter que Didier Ratsiraka et le président autoproclamé Ravalomanana ont signé le 18 avril un accord acceptant l'annulation des résultats de l'élection présidentielle : un nouveau décompte des voix est attendu. L'accord prévoit en outre la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale de transition, pour le cas où aucun des deux candidats n'aurait obtenu la majorité requise pour être élu au premier tour.

Torture en Espagne

Info Selon Amnesty International, les cas de tortures et de mauvais traitements sont en augmentation dans le pays, principalement à l'encontre des membres des minorités ethniques ou des étrangers. Dans un rapport récent, l'organisation cite explicitement plus de

320 cas de mauvais traitements à caractère raciste, notamment des viols de femmes. En outre, des personnes sont mortes en détention et «les enquêtes ouvertes sur ces décès n'ont pas toujours été menées avec la rigueur, la rapidité et l'impartialité voulues».

Pèlerinage juif à Djerba

Info Du 25 avril au 2 mai, comme chaque année, Djerba a accueilli des milliers de pèlerins juifs. Cette ville tunisienne abrite en effet l'une des plus anciennes communautés juives du monde, ainsi que la synagogue de la Ghriba, le plus ancien monument de culte juif d'Afrique. D'après la légende, la Ghriba est l'un des principaux lieux saints du judaïsme après Jérusalem : la synagogue aurait été construite en 586

av. J.C., par des fidèles venus de Palestine, au-dessus d'une pierre arrachée au premier temple de Salomon, après sa destruction par le babylonien Nabuchodonosor. Les festivités de cette année n'ont pas échappé au climat de crise qui secoue les communautés musulmane et juive : le 12 avril, un camion citerne a explosé aux abords de la synagogue. L'attentat a coûté la vie à 16 personnes et fait de nombreux blessés.



Djerba, conversation entre une musulmane et une juive.

Déjà le ciel

Croire, c'est une expérience. Il ne suffit pas d'avalier les vérités des autres, aussi bien exprimées soient-elles. Il faut encore les éprouver dans sa chair. La foi en la Résurrection est difficile. Même les apôtres eurent grand peine à croire avant d'avoir vu le Christ ressuscité. Rien d'étonnant : ils n'avaient pas encore compris ce qu'était l'expérience de la Résurrection. Mais le jour où la lumière de Celui qui avait passé au-delà des frontières de la mort entra en eux, quel changement. Tristes, ils devinrent joyeux. Apeurés, ils devinrent audacieux. Hésitants, ils devinrent lumineux. Ce changement même atteste de la vérité de leur expérience.

Il est utile d'analyser plus avant. La foi est une relation ; en-dehors de cela, elle n'est que concepts qui n'ont pas encore pris vie. Les apôtres vivaient une relation d'amour avec Jésus, mais traversée de doutes et d'incompréhensions. C'était si nouveau ce qu'il était. Pourtant, cette relation était en désir de plénitude. Même l'effondrement du Golgotha n'avait pas éteint ce désir fondamental. Témoins, les disciples d'Emmaüs qui cherchaient à comprendre avec leur cœur de flamme. Et Jésus se dévoilait à eux, à mesure que leur âme s'embrasait, jusqu'à l'éblouissement de l'auberge. Alors, il ne s'est presque rien passé : un morceau de pain partagé. Et pourtant, tout s'est passé ; les disciples ont reconnu leur relation vécue avec Jésus, et les traces de leur désir tout à coup devinrent lumière.

Pour entrer en foi de résurrection, il faut cultiver la relation avec le Dieu de la Vie. Et, tout aussi sûrement, il importe d'être disponible au passage du Dieu de la Vie. Ce passage se fait partout, car Dieu n'est pas arbitraire. Mais il reste que les circons-

tances existentielles extrêmes, dans le bonheur comme dans le malheur, permettent de le percevoir avec plus d'acuité.

J'ai lu récemment le journal d'Etty Hillesum, juive hollandaise, morte à Auschwitz en 1943, à l'âge de 29 ans. Elle écrit au camp de concentration de Westerbork, en Hollande, des choses inouïes : «Je sais tout, je suis capable de tout supporter, je deviens de plus en plus forte, et en même temps j'ai une certitude : je trouve la vie belle, digne d'être vécue et riche de sens. En dépit de tout. Cela ne veut pas dire que l'on se maintienne toujours sur les sommets et dans de pieuses pensées. On peut être brisée de fatigue d'avoir longtemps marché, d'avoir passé des heures à faire la queue, mais cela aussi c'est la vie - *et quelque part en vous, il y a quelque chose qui ne vous quittera plus jamais.*»¹ J'ai l'impression que Dieu met en Etty la trace brûlante de la Résurrection, plus forte que tout, qui donne sens à tout. Et avec sa sensibilité géniale et tragique, elle s'engouffre avec tout son quotidien dans cet indéradicable quelque chose. Rien n'exprime mieux l'expérience de la Résurrection en marche.

Etty ajoute plus loin : «Qu'est-ce qui m'empêche de vivre aussi dans le ciel ? Le ciel existe, pourquoi n'y vivrait-on pas ? Mais en fait, c'est plutôt l'inverse, c'est le ciel qui vit en moi.»² La vie en plénitude, déjà là, et au cœur de la pire tragédie. Y a-t-il foi plus claire ?

Marc Donzé

¹ *Une vie bouleversée*, suivi de *Lettres de Westerbork*, Seuil, Paris 1995, p. 143. Le soulignement est de l'auteur.

² *Ibid.*, p. 201.

A l'épreuve de la pédophilie

par Claude DUCARROZ,* Fribourg

Les affaires de pédophilie au sein de l'Eglise sont sorties au grand jour. La quantité des cas, le silence destructeur des responsables ecclésiastiques qui, jusque-là, accompagnait le plus souvent ces crimes déconsidèrent l'Eglise. Aujourd'hui, elle se voit obligée de prendre ouvertement en main le problème. Réflexion d'un prêtre.

J'ai mal à mon Eglise. Très mal. Comme homme parce que des enfants ont vu leur vie blessée et parfois saccagée. Comme chrétien parce que mon Eglise est soumise au supplice de l'accusation. Comme prêtre parce que je me sens solidaire de tous mes frères dans le ministère, même si je trouve navrant que certains d'entre eux entraînent les autres dans un injuste soupçon. Vous l'avez compris : je veux parler des affaires de pédophilie qui éclatent un peu partout comme des grenades maléfiques, semées sur la route ecclésiale.

Je l'ai entendu, moi aussi : «Heureusement que mes enfants n'ont pas été servants de messe... Dieu sait ce qui s'est passé dans nos internats catholiques... Tous des pédés !» Quand les médias, non sans complaisance fétide parfois, allongent chaque semaine la liste des victimes plus ou moins innocentes, des curés convaincus d'abus sexuels, des évêques condamnés pour avoir «couvert» des prêtres indignes, ça fait très mal. Et surtout, cela pose des questions auxquelles nous ne pouvons plus échapper.

Du moins peut-on reconnaître aujourd'hui un réel courage à nos dirigeants. Ils sont bien décidés à accomplir une douloureuse «opération-vérité». Fini le temps où ces vilaines histoires se réglaient par un téléphone entre un juge et un évêque, avec

un discret changement de poste ministériel à la clef. Même le Vatican a passé à confesse. Dans sa lettre aux prêtres pour le dernier jeudi saint, le pape Jean Paul II a ajouté une page au livre de ses demandes de pardon. Sans employer le mot de la honte - pourquoi ? -, le pape a évoqué le *mysterium iniquitatis* dont certains prêtres se sont rendus coupables. Nos évêques suisses ne sont pas restés inactifs. Ils ont constitué une task force chargée de gérer ces pénibles affaires. Quant à notre évêque, Mgr Bernard Genoud, il a promis de mener une guerre totale contre la pédophilie en annonçant des mesures concrètes pour faire la vérité dans la charité.

Assumons nos actes

Au-delà de ces démarches qui s'apparentent à la course des pompiers pressés par l'actualité d'éteindre les incendies en cours, il nous faut prendre du recul et oser affronter certaines remises en question. Il ne suffit pas de se consoler en affirmant, statistiques à l'appui, qu'il n'y a pas davantage de pédophiles dans le clergé que dans d'autres professions à caractère social. Le prêtre sait qu'il engage plus que sa personne

* Prêtre, directeur de l'Ecole de la foi.

individuelle quand il agit ès qualité, pour le meilleur comme pour le pire. Il porte la responsabilité d'une mission qui sollicite la confiance des parents, qui met en jeu une Eglise de proximité, qui implique la crédibilité de l'Évangile dans une situation donnée. Trahir cette confiance, ternir l'image de l'Eglise, voiler le rayonnement de l'Évangile, dans ce domaine comme dans d'autres d'ailleurs, c'est une faute grave.

Mesures pour un problème urgent

Mercredi 10 avril, lors d'une conférence de presse, Mgr Bernard Genoud a annoncé que le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg allait immédiatement prendre les mesures suivantes :

- Une ligne téléphonique est installée permettant à tous les agents pastoraux (prêtres, diacres, laïcs permanents) qui rencontreraient ou qui auraient rencontré de telles difficultés de contacter directement Mgr Genoud.
- Avec les quatre Caritas cantonales, l'évêque étudiera la mise sur pied d'un service d'accueil en faveur des victimes de la pédophilie.
- Les divers lieux de formation des futurs agents pastoraux (prêtres, diacres et laïcs permanents) mettront un accent particulier sur la vérification des vocations, des aptitudes des candidats, notamment quant à leur équilibre psychoaffectif.
- Mgr Genoud invite également tous les fidèles à prier afin que Dieu les aide à lutter efficacement contre ce mal et, particulièrement, à soutenir les victimes qui sont toujours des enfants innocents.

On peut arguer que notre société est particulièrement hypocrite en ces matières, elle qui s'acharne sur les prêtres fautifs, mais qui ne cesse d'inciter le grand public à expérimenter joyeusement et impunément les pires déviations de la chair. Il nous faut prendre acte que la pédophilie - heureusement - est devenue un abus que l'on ne supporte plus. Ne crachons pas sur les quelques bribes de moralité publique qui demeurent dans la conscience de nos contemporains. Et assumons les conséquences de nos actes.

Prévenir vaut mieux que guérir, surtout en ces sphères à la fois intimes et profondément délicates. Les responsables du discernement et de la formation des futurs ministres ont à s'interroger très sérieusement. L'accompagnement spirituel, l'enrichissement théologique et quelques stages probatoires ne sont pas suffisants. Le recours aux sciences humaines s'impose, non pas pour céder à la systématique de la suspicion, mais pour aider le candidat à mieux se connaître, y compris dans ses replis cachés qui peuvent receler tant d'ambiguïtés au sujet de ses motivations réelles. Après ces épreuves et ses erreurs, notre Eglise ne peut courir le risque de la légèreté dans l'acheminement vers le presbytérat, même si, incontestablement, la raréfaction des candidats pèse lourdement sur les choix qui s'imposent à elle. En prenant conscience que le risque zéro n'existe pas, évidemment, du moins faut-il tout faire pour arrêter le massacre.

Dans les débats actuels qui agitent l'opinion catholique à la faveur (!) de ces tristes événements, il est intéressant de voir les stratégies des uns et des autres. Pour certains, c'est le célibat qui est mis au pilori, comme s'il était coupable de tous ces maux. Or il est certainement naïf de penser que le mariage des prêtres supprimerait tous ces problèmes comme par enchantement. Il y a aussi des pédophiles parmi les gens mariés et la condition matrimoniale

engendre elle-même d'autres accrocs pénibles. Aucun statut ne garantit la perfection du bonheur ni pour soi ni pour les autres. Faut-il pour autant, comme le font nos évêques, mettre à l'abri le célibat imposé à tous les prêtres comme s'il n'avait rien à voir avec les sollicitations et les pratiques pédophiles ? Je ne le pense pas.

Quand le célibat est de fait la voie unique qui accompagne obligatoirement le ministère presbytéral, il est plus facile pour des sujets ambigus de se draper dans ce célibat dit consacré pour mener une existence extérieurement respectable, mais secrètement exposée à des tentations perverses, voire occupée à des agissements déviants.

Lorsqu'il y a choix véritable, il y a nécessairement plus de clarté et plus de liberté. Plus de responsabilité aussi. Je le dis sans mettre en doute la valeur évangélique du célibat «pour le Royaume des cieux» quand il est assumé comme un excellent service du ministère. Ce n'est pas la moindre souffrance des prêtres actuellement que de supporter les suspicions qui s'abattent sur tous à cause des fautes de quelques-uns.

Centralisme romain

Quant au Vatican, une fois prononcés les regrets pontificaux, il a pris au sérieux le problème dans un document accessible seulement en latin. Il s'agit d'une lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi adressée aux évêques et supérieurs religieux concernant des délits particulièrement graves contre la foi et les mœurs. Au sujet de la pédophilie des prêtres, il est demandé aux évêques et supérieurs, après investigation locale, de transmettre ces cas à la dite Congrégation qui statuera sur la suite à leur donner.

On ne peut que se réjouir de voir l'autorité suprême de l'Eglise s'attaquer à ces

errements trop souvent étouffés sous les moquettes ecclésiastiques. Mais fallait-il pour autant que ces délits conduisent à un renforcement du centralisme romain ? Les évêques sur place, ou plus précisément à un niveau régional ou national, ne sont-ils pas les plus à même de juger des circonstances et d'aider les personnes ?

Une bonne «marche à suivre» eut été plus utile que le traitement canonique et centraliste du problème. Car, une fois la justice rendue, il demeurera toujours le devoir concret de soutien aux victimes et la nécessité d'exercer une miséricorde lucide à l'égard des coupables, ce qui dépasse largement les possibilités des bureaux romains.

La pédophilie chez les prêtres et religieux est une épine dans le cœur de notre Eglise. Nous sommes tous blessés, et les prêtres sans doute plus que d'autres. Nous ne pouvons que porter cette croix en mettant en œuvre le sens de nos responsabilités, les compassions de la solidarité - surtout à l'égard des plus petits - et les guérisons provenant du pardon divin et humain.

L'Evangile demeure une brûlante lumière sur notre route : «Heureux les cœurs purs...»

Cl. D.

L'islam et l'Occident : dialogue ou conflit

une conférence de

Samir Khalil Samir s.j.
théologien, islamologue
professeur à Rome et à Beyrouth

Vendredi 17 mai, à 19 h
Genève, Uni-Bastions, salle B101

Quelle approche du Coran aujourd'hui ?

par Christian van NISPEN tot SEVENAER s.j.,* Le Caire

Dans le contexte international d'aujourd'hui, l'islam s'est imposé comme un fait majeur. Nombreux sont ceux qui désirent mieux connaître sa réalité, dans toute sa diversité, avec ses évolutions, ses recherches, ses ouvertures. Or au cœur de l'islam se trouve le Coran. Aussi les questions au sujet de l'islam impliquent-elles tout de suite des questions concernant le Coran. Comment les musulmans d'aujourd'hui voient-ils le Coran ? Quelles évolutions peut-on constater dans ce regard ? Y a-t-il une diversité d'approches et des évolutions, éventuellement semblable à ce que le monde chrétien a connu, et connaît encore, par rapport à la Bible ? Le sujet est d'une grande sensibilité, puisque, en islam, le Coran n'est pas l'équivalent de ce que représente la Bible pour les chrétiens. On peut dire que le Coran représente pour les musulmans ce que le Christ est pour la foi chrétienne.

Si l'Évangile dit du Christ qu'il est le Verbe qui s'est fait chair, on peut dire que pour l'islam le Coran représente le Verbe qui s'est fait livre. La majorité des musulmans considèrent que le Coran est la Parole éternelle et créée de Dieu, manifestée par Dieu aux hommes dans le temps, par l'intermédiaire de son Prophète Muhammad, à qui Dieu l'a révélée par le moyen de l'ange Gabriel (cf. Sourate II, v. 97).

Pour la majorité des exégètes musulmans dans l'histoire, le rôle de Muhammad s'est limité à la pure transmission du texte coranique comme il l'a reçu de Dieu. Cela, même si la Tradition du Prophète (la Sunna) constitue le commentaire vivant, inspiré, du Coran. Cependant cette Sunna reste tout à fait distincte du texte même du Livre révélé. Dans cette conception, le Coran est l'expression parfaite, définitive, inaltérée et inaltérable du message essentiel que Dieu a donné à tous les prophètes pré-

cédents. Pour l'islam, toute l'essence de ces Livres qui ont été révélés avant le Coran se trouverait dans le Coran.

Vu cette nature reconnue au Coran, ce n'est pas étonnant que l'on puisse trouver dans l'histoire de l'islam des discussions concernant le Coran relativement semblables à celles que le christianisme a connues au sujet de l'identité du Christ. Au IX^e siècle a eu lieu un grand débat au sujet du rapport du Coran à Dieu : est-il, oui ou non, la Parole éternelle et créée de Dieu ?

L'école appelée *mu'tazilite* (l'école qui donnait le plus de place au rôle de la raison), en vue de maintenir l'absolue unité et unicité de Dieu, affirmait son caractère créé et non-éternel ; c'est le calife Ma'mûn (813-833) en personne qui a essayé d'imposer de force cette thèse à tous les juges (de même ses deux successeurs immédiats).

* Professeur à l'Institut supérieur de sciences religieuses (Sakakini/Egypte).

Puis s'est produit un renversement de position et, à partir du calife Mutawakkil (847-861), la thèse contraire est devenue dominante : le Coran est incréé et éternel (même si, ensuite, il resta à préciser où commence la matérialité créée de ce texte, qui est apparu dans une langue déterminée, la langue arabe, un texte prononcé et un livre écrit). Cette thèse du Coran incréé et éternel est restée dominante pendant de longs siècles, mais, depuis un peu plus d'un siècle, elle est de plus en plus mise en question.¹

Dans ce contexte, on peut comprendre combien tout ce qui touche au Coran, à son exégèse et à son interprétation est extrêmement sensible. Cela a eu comme conséquence que certaines des positions modernes, prises au cours du XX^e siècle, ont suscité des réactions fortes, qui ont parfois obligé leurs auteurs à l'auto-exil.² Il faut tenir compte aussi du fait qu'un grand nombre des pays à majorité musulmane connaissent encore de gros problèmes économiques et également des problèmes culturels (liés en partie aux problèmes économiques : nombre trop grand d'étudiants universitaires, professeurs mal payés, fuite des cerveaux, etc., et à la suite de tout cela souvent une baisse de niveau). Ces facteurs n'aident évidemment pas une recherche intellectuelle approfondie et gratuite. Tout cela n'empêche pas cependant que de plus en plus d'auteurs musulmans sentent la nécessité d'une approche nouvelle, d'un changement de méthodologie dans les études coraniques.

Diverses tendances

Dans l'effort fait pour un renouveau de l'exégèse coranique, nous pouvons distinguer plusieurs courants, qui représentent en même temps des degrés divers de profondeur de ce renouveau. Il y a d'abord la tendance qu'on a appelé salafite. Elle est le

fruit du mouvement de réforme de l'islam qui a commencé au XIX^e siècle - à la fois prolongement de la vieille tradition de «réforme» en islam et résultat de la confrontation avec la modernité sous sa forme occidentale - et qui sent la nécessité de libérer l'islam des multiples déviations et excroissances survenues au cours des siècles, en retournant à la pureté des origines.³ Cette tendance considère que c'est grâce à cette démarche de réforme par le retour aux origines, que l'islam sera capable de répondre aux défis du monde moderne et de retrouver sa dignité.

L'expression la plus importante de cette tendance a été le commentaire coranique initié par le grand réformateur égyptien Muhammad Abduh (1849-1905), continué par son disciple syrien Muhammad Rashîd Ridâ (1865-1935), et connu, d'après le nom de la revue dans laquelle celui-ci l'avait publié d'abord, comme le *Commentaire du Manâr*.

Le problème qui a empêché ce commentaire d'être un renouveau véritable de l'exégèse est bien exprimé par H'mida Ennaifer dans son étude remarquable portant sur toute l'exégèse coranique moderne et contemporaine : «La question - à notre avis - est celle d'une structure épistémologique salafite qui se fonde sur une méthodologie anhistorique et apologétique imposant en permanence la reprise du travail et la production de la même pensée, aussi longtemps que ses mécanismes n'ont pas été mis à nu par une méthodologie différente et une conscience historique. Le problème avec le courant du Manâr est qu'il a fait entrevoir certains horizons de renouvellement, mais que son discours est resté limité et balbutiant, incapable de se libérer effectivement des caractéristiques du patrimoine salafite.»⁴

Cette exégèse est ainsi caractérisée par ce qui est un défaut de cette tendance du réformisme en général, à savoir un manque de saisie de la vraie nature de la raison

moderne et de sa méthodologie. Cela fait qu'une vraie confrontation n'est point réalisée à ce niveau-là.

Une autre tendance exégétique, qui, elle aussi, veut donner à l'islam sa place dans le monde moderne, est celle que Ennaifer appelle «le courant idéologique». Au lieu d'analyser le texte dans son contexte historique, culturel, linguistique, épistémologique propre, puis d'analyser les conditions de sa compréhension dans les divers contextes actuels, cette tendance le soumet d'une façon immédiate aux préoccupations socio-politiques et culturelles des sociétés musulmanes d'aujourd'hui. Ennaifer classe ici, entre autres, deux types d'exégèse contemporaine au grand impact, à savoir l'exégèse scientiste - qui voit le texte coranique comme source des sciences, ou au moins en accord parfait avec toutes les sciences modernes - et l'exégèse combative, révolutionnaire - qui prend le texte comme base immédiate du projet socio-politique.⁵ Un des défauts de ces deux types d'exégèse est qu'il leur manque le sens du rôle fondamental des médiations.

L'aspect humain

Si tous ces courants ont voulu renouveler l'exégèse dans son impact sur la société, mais sans la renouveler fondamentalement dans sa méthodologie, le XX^e siècle a vu aussi le début d'approches nouvelles du point de vue méthodologique et épistémologique, abordant la nature même de la révélation et du texte coranique. Ces auteurs ont profité de certaines amorces qu'ils ont pu trouver chez des auteurs musulmans du XIV^e et XV^e siècle (qui avaient critiqué déjà, entre autres, la volonté de trouver les sciences dans le texte révélé).

Une figure centrale dans ce renouveau a été Amîn al-Khûlî (1895-1966), un des grands maîtres du Département d'arabe de

l'Université du Caire. C'est dans son école qu'on a pu avancer la thèse de l'existence de divers «genres littéraires» dans le Coran, disant que les «récits concernant les prophètes», considérés jusque-là comme historiques, relèvent du genre de l'édification morale. Ennaifer dit de cette école que, «en affirmant la légitimité d'un renouveau de l'exégèse, (elle) considère qu'il n'y aura pas de renouveau et d'idée originale sans poser la question d'une révision des concepts fondamentaux».⁶

Même si certains de ces auteurs ont connu des difficultés sérieuses à la suite de leurs essais de renouveau de l'exégèse, et que tout ce domaine reste encore extrêmement sensible et comme «miné», l'approfondissement dans les sciences humaines a amené un nombre croissant d'intellectuels musulmans à poursuivre et approfondir cet effort, notamment à partir de sciences comme l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, et plus encore la linguistique, la sémantique, l'épistémologie et l'herméneutique. Le courant qui est le fruit de cette évolution insistera sur l'aspect créé et humain du texte révélé.

On peut considérer comme emblématique pour ce courant la parole de Fazlur Rahman⁷ : «Le Coran est entièrement la Parole de Dieu et aussi, dans un sens ordinaire, la parole de Mohammed. Le Coran affirme clairement les deux idées, car s'il insiste sur le fait qu'il est descendu dans le «cœur» du Prophète, comment peut-il lui être extérieur ?»⁸

Un Nasr Abou Zeid⁹ dira dans la même ligne que l'aspect divin du Coran dépasse notre recherche scientifique humaine, mais que ce qui s'offre à cette recherche, c'est l'aspect humain, le texte révélé comme texte, comme phénomène linguistique. Il insiste, dans la préface de son livre majeur (en arabe), *Mafhûm al-Nass* («Le concept de texte»), sur le fait que l'islam a besoin de réforme¹⁰ et que cette réforme, étant donné que l'islam est la religion d'un



Mahomet porté au ciel par l'archange Gabriel (Iran, miniature, 1320-1325).

texte, implique nécessairement une réforme de la compréhension du texte et de la nature du texte. Pour lui, le texte révélé ne peut être compris qu'à partir de la relation dialectique qu'il a avec le contexte culturel dans lequel il est apparu, comme il n'y a pas non plus une compréhension absolue du texte, toute compréhension étant toujours liée, elle aussi, au contexte culturel de celui qui cherche à le comprendre. Aussi n'hésite-t-il pas à parler de l'historicité du texte coranique.

Un des représentants les plus importants de ce courant est l'Algérien établi en France - mais dont la plupart des livres sont traduits aussi en arabe et connus ainsi dans le monde arabe - Mohammed Arkoun, qui dit entre autres : «Le texte coranique est basé

sur l'interprétation et on ne peut le comprendre que par l'interprétation ; il est le texte de l'interprétation par excellence.»¹¹ Sans pouvoir entrer ici dans les détails de sa démarche importante, nous pouvons voir combien Arkoun - avec un nombre toujours plus grand d'autres intellectuels musulmans contemporains - regrette les limites qui sont encore imposées à ces recherches : «Il est regrettable que la critique philologique des textes sacrés, telle qu'elle a été appliquée à la Bible et aux Evangiles, sans entraîner de conséquence négative pour la notion de Révélation, continue d'être refusée par l'opinion musulmane... Les raisons de cette opposition sont politiques et psychologiques». Il approfondit ensuite la complexité du phénomène de révélation.¹²

Arkoun montre bien les dangers de l'exégèse non-renouvelée et la dynamique qui résulte d'un renouveau exégétique : «Ce type d'exégèse conduit à l'oubli de la fonction première de la Révélation : dévoiler des significations sans réduire le mystère, le caractère ineffable de ce qui est dévoilé ; montrer sans démontrer ni mettre hors circuit les moyens de la connaissance ; bref, instituer un rapport de l'homme à Dieu qui n'est pas de l'ordre de la question/réponse, mais qui consiste en l'accueil d'un infini pouvoir de signifier les choses, la vérité de l'être. Les exégètes classiques compensaient par l'authenticité de leur expérience religieuse ce qu'ils perdaient dans l'inadéquation de leur exégèse ; les militants contemporains s'éloignent à la fois du divin et des conditions d'accueil de la Parole qui révèle.»¹³

L'aventure herméneutique

C'est intéressant de remarquer combien les trois auteurs que nous venons d'indiquer, tout en venant d'horizons extrêmement divers, se rencontrent dans leur visée profonde. Ennaifer, qui assume leur démarche de façon personnelle, fait remarquer que ces lectures - qu'il appelle «les lectures herméneutiques» - libèrent le texte de son emprisonnement dans la culture d'antan, à la différence de l'interprétation traditionnelle : «Derrière cette divergence sur *le sens de l'autorité de référence* du texte coranique, il y a une divergence plus profonde. Au moment où les lectures herméneutiques nouvelles affirment l'historicité de la méthode qu'elles utilisent, les lectures exégétiques traditionnelles affirment «l'objectivité absolue de la compréhension du texte». La différence fondamentale entre les deux méthodes porte sur *la conception de l'homme et de son identité*. Ce qui distingue la lecture herméneutique, c'est qu'elle considère l'homme comme un être

historique, au sens où il ne se comprend pas lui-même par une pure réflexion rationnelle, mais au travers des expériences toujours nouvelles et objectives de la vie... Il ne semblera pas étrange en fin de compte qu'il nous apparaisse que la nouvelle méthodologie ne parle pas de *sens immuable*, et que cette démarche ait besoin d'efforts épistémologiques et culturels soutenus lui permettant de progresser dans le monde arabo-islamique.»¹⁴

Suggérant «que s'ouvrira alors un espace pour un autre style de foi, fondée sur une *certitude qui reste ouverte au questionnement, fière de l'ampleur de la mission du Coran, consciente que cette ampleur n'apporte au croyant qu'un surcroît d'humilité et d'ouverture à l'autre, quelles que soient ses références*», Ennaifer termine son étude sur l'exégèse contemporaine en citant la parole d'un soufi marocain contemporain : «La Révélation progressive du Coran est achevée en tant que texte, mais jamais en tant que sens.»¹⁵

L'aventure herméneutique des musulmans d'aujourd'hui, tout en pouvant s'appuyer sur des siècles de travail exégétique, ne fait que commencer. Nous voyons à quel point ses enjeux sont liés à toute la situation religieuse, culturelle et socio-politique des diverses communautés musulmanes dans le monde, et du type d'interaction qu'elles vont connaître. Et c'est là que l'interaction entre ces communautés et les autres communautés de croyants pourra jouer un rôle important.

Nous autres chrétiens, tout en reconnaissant et respectant la différence importante entre christianisme et islam, nous pouvons être bien plus que de simples spectateurs et nous sentir concernés par les façons dont d'autres croyants, différents, vont vivre leur rapport à Dieu, à travers leur rapport à ce qui représente pour eux la Parole de Dieu.

Ch. van N.

¹ Dans une conversation privée, l'ancien doyen de la Faculté de théologie de la célèbre Université islamique d'al-Azhar m'a dit que, pour ce qui concerne le statut du Coran, le «sens» (en arabe *al-ma'nâ*) est éternel, et le «bâtiment» (en arabe *al-mabnâ*, ce qui veut donc dire la structure porteuse, le substrat, la matérialité) est créé et lié au temps.

² Parmi les cas les plus célèbres, on peut mentionner le Pakistanais Fazlur Rahman (1919-1988), devenu un professeur célèbre à l'Université de Chicago. Ses idées sont assez connues parmi les intellectuels musulmans, surtout ceux d'Asie méridionale et orientale, et plusieurs les partagent. Un exemple récent est Nasr Hâmid Abou Zeid, dont les thèses concernant le Coran ont été jugées hérétiques par un tribunal, ce pourquoi le tribunal a jugé qu'il n'avait plus le droit d'être marié avec une musulmane. Il se trouve actuellement aux Pays-Bas, où il enseigne à l'Université de Leiden. Il est intéressant de savoir qu'un certain nombre d'intellectuels sont enclins à partager ses idées (idées qui ont été longuement discutées dans les journaux et les revues) et que beaucoup d'intellectuels égyptiens ont protesté contre la sentence qui l'a frappé.

³ Le principe du retour aux «pieux ancêtres» (*salaf*) est fondé d'abord sur la conviction que l'essentiel de l'islam se trouve dans le Coran et la Sunna (la Tradition du Prophète) ; souvent on y rattache aussi les compagnons du Prophète en tant que reflet de la Sunna, ou même les premières générations de l'islam. Ce principe du retour aux anciens est ambivalent. En effet, il peut être un principe libérateur qui permet un nouvel élan, comme il peut devenir un véritable passéisme, empêchant tout renouveau en profondeur. Avec les premiers réformateurs modernes, on rencontre le premier aspect, tandis que dans la suite, au XX^e siècle, le terme *Salafiyya* est plutôt devenu l'équivalent d'un passéisme conservateur et figé. Pour l'étude de ce courant on peut voir l'article *Salafiyya*, in *l'Encyclopédie de l'islam*, 2^e éd., T. VIII, Leiden 1995, pp. 931-940 (avec bibliographie).

⁴ *Les commentaires coraniques contemporains. Analyse de leur méthodologie* (traduction Michel Guillaud), Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica, Rome 1998, p. 39. L'auteur est professeur à la Faculté de théologie de l'Université islamique Zitouna, à Tunis. Pour la présentation des différentes tendances de l'exégèse coranique, nous allons nous appuyer particulièrement sur cette étude.

⁵ L'exemple le plus important de ce type est le commentaire de **Sayyid Qutb**, *Fi zilâl al-Qur'ân* («A l'ombre du Coran»), écrit en grande partie alors qu'il était en prison, avant de mourir, condamné à mort, en août 1966 (devenant ainsi pour les islamistes radicaux et extrémistes «le martyr» Sayyid Qutb). Ce commentaire a eu un impact énorme, cf. l'importante étude d'**Olivier Carré**, *Mystique et politique. Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb*, Cerf, Paris 1984.

⁶ *Op. cit.*, p. 75. Cf. **Robert Caspar**, *Traité de théologie musulmane*, T. I, *Histoire de la pensée religieuse musulmane*, P.I.S.A.I., Rome 1987, pp. 354-356.

⁷ Cf. note 2.

⁸ En anglais, dans son livre important *Islam*, Doubleday Anchor Book, New York 1968, p. 27.

⁹ Cf. note 2. Ses idées principales sont accessibles en français dans un recueil de certains de ses textes traduits, qu'il a lui-même sélectionnés. **Nasr Abou Zeid**, *Critique du discours religieux*, Sindbad, Actes Sud, Paris 1999.

¹⁰ L'idée que l'islam a toujours besoin de réforme - et l'aura toujours - est classique en islam.

¹¹ Cité par **Ennaifer** (*op. cit.*, p. 86), tiré du livre majeur d'**Arkoun** à ce sujet, *Lectures du Coran*, Maisonneuve et Larose, Paris 1982, pp. 4-6. Plusieurs autres livres d'**Arkoun** sont importants à ce sujet. Parmi ceux-ci, *L'islam, approche critique*, 3^e éd., Jacques Grancher, Paris 1998, notamment la préface et l'introduction, pp. I-XXXII, et les ch. 6 à 10, pp. 59-87.

¹² *L'islam*, pp. 69-70.

¹³ *Id.*, p. 78.

¹⁴ *Op. cit.*, pp. 102-103.

¹⁵ *Op. cit.*, p. 105.

Entre conviction et responsabilité Le débat autour de l'avortement

par Pierre EMONET

Le 2 juin, le peuple suisse devra se prononcer sur un double objet concernant l'interruption volontaire de grossesse, un référendum et une initiative. Le référendum propose de modifier le Code pénal en dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse durant les 12 premières semaines (art. 119). L'initiative intitulée «pour la mère et l'enfant» demande, au contraire, un renforcement des directives pénales. Apolitique et non-confessionnelle, elle est soutenue par l'Association «Oui à la vie» et d'autres mouvements anti-avortement.

La Conférence des évêques suisses à rejeté le référendum et a pris ses distances par rapport à l'initiative.¹ Pour les évêques, le référendum est inacceptable parce que «dans ces nouveaux articles, l'Etat ne prend plus suffisamment au sérieux son rôle de protection de la vie humaine à naître, de la vie sans défense, et délègue largement la protection de cette vie à la seule responsabilité des femmes concernées ou du médecin traitant, sans proposer d'aide suffisante aux femmes dans leur détresse». Quant à l'initiative, qui, à première vue, semble bien aller dans le sens de l'enseignement catholique traditionnel, les évêques ne veulent pas la cautionner sans autre parce que, en mettant son espoir dans le renforcement d'une loi pénale «dont le non respect est prévisible», elle ne permet guère d'avancer dans la solution du problème.² Dans la ligne d'*Evangelium Vitae* (n° 90), ils lui préférèrent une politique plus réaliste et viable, qui tienne compte du caractère pluraliste et complexe de notre société.

Pour la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS),³ l'interruption de grossesse ne peut être justifiée, puisqu'elle

contrevient au commandement biblique de ne pas tuer. Mais seuls les parents peuvent juger si le degré de détresse d'une femme enceinte rend nécessaire une interruption de grossesse. Aussi, soucieuses de respecter la liberté de conscience, les Eglises protestantes ne combattent pas le référendum et renvoient leurs fidèles à leur propre conscience. A eux de prendre leurs responsabilités face à une décision difficile et lourde de conséquences et de répondre à une situation jugée désespérée par une attitude de compassion. «Il en va prioritairement de la liberté chrétienne et de l'exercice de la responsabilité personnelle de tout être humain et en particulier des femmes.»

L'Eglise réformée de Zurich et l'Eglise évangélique libre se sont inscrites en faux contre cette déclaration, au nom du message biblique qui exige, de façon indiscutable, le respect absolu de la vie de l'innocent.⁴

Un être en développement

L'argument principal pour refuser l'interruption de grossesse se fonde sur la conviction que dès la conception une vie

humaine est en route. Analysant une décision du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe qui, dans un jugement du 28 mai 1993, affirmait que «l'embryon est homme dès le début», le professeur Pfürtner, théologien, dans une conférence tenue à Berne (31 janvier 2002), faisait remarquer avec raison qu'on ne peut parler d'un embryon comme d'un enfant ou d'une personne.⁵ Il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'à ce stade il n'y a pas encore d'être humain, sous prétexte qu'il n'y a pas encore de sujet conscient. Une vie humaine est bien là, en devenir.

Pour le professeur Pfürtner : «De même que le gland n'est pas encore un chêne, de même l'embryon humain n'est pas encore un être humain, mais il le devient» ; tandis que la Commission théologique de la Conférence des évêques suisses remarque que «l'embryon humain ne devient pas un être humain par son développement ; il est déjà un être humain en se développant».⁶

L'embryologie le confirme en montrant que le processus de développement intra-utérin ne procède pas par sauts et qu'aucun seuil ne signale un changement essentiel. Dès le début, la vie humaine apparaît comme une marche en direction d'une vie personnelle. Une histoire est commencée, dont le sujet est déjà présent. Il convient de l'appréhender à partir de la fin vers laquelle elle tend : une personne créée «à l'image de Dieu» (Gn 1,26-28) et dont la dignité affecte tout le processus de développement.

Or une personne a un droit moral à la vie ; étant à elle-même sa propre fin, elle ne peut être utilisée comme moyen en vue d'une autre fin. Vue sous cet angle, la solution des délais n'est pas acceptable, puisqu'elle établit arbitrairement un seuil (la douzième semaine) dans un processus qui n'en comporte pas. Avant comme après, une vie humaine est en jeu.

Deux existences, celle de la mère et celle de l'enfant, sont solidaires, si étroitement imbriquées que la vie de l'enfant dépend

de celle de sa mère. Si, en cas de danger imminent pour la vie de la mère, une interruption de grossesse est acceptable,⁷ seule une vie peut être mise en balance avec une autre vie. On ne peut pas, par contre, mettre en concurrence la vie de l'enfant avec le bien-être (psychique ou social) de la mère. Un droit plus fondamental, le droit de l'enfant à la vie, limite le droit de la mère à l'autodétermination. Il revient à l'Etat de protéger la vie, surtout celle des plus faibles.

Au-delà du privé

La décision d'avorter est toujours une décision éthique personnelle et on sait combien elle est difficile et douloureuse à prendre. Espérer résoudre les problèmes liés à l'interruption de grossesse en se contentant de modifier la loi pénale revient à reléguer une femme en détresse dans la solitude de sa conscience en la renvoyant à sa responsabilité, sans lui offrir l'assistance dont elle a besoin. Une attitude qui relève de la politique de l'autruche et du manque de courage politique. Le plus souvent, l'interruption d'une grossesse est conditionnée par l'environnement. C'est donc tout le contexte dans lequel une femme vit sa grossesse qui a besoin d'être revu chez nous.

Un enfant n'est jamais une affaire strictement privée ; une grossesse a toujours un caractère social. Aussi est-ce avec beaucoup de réalisme que les évêques et la FEPS ont attiré l'attention sur la vraie dimension du problème, rappelant, une fois de plus, que les mesures sociales de protection en faveur des femmes et de la famille sont si peu prises au sérieux chez nous, que la Suisse fait figure de pays sous-développé. En septembre 2001, dans le Message adressé au pays,⁸ les Eglises signalaient que «la Suisse ne dispose toujours pas d'une politique adéquate concernant la famille».

A force de considérer la vie familiale comme une affaire strictement privée, notre société a négligé les structures économiques, politiques et juridiques requises par la vie familiale.⁹ Des valeurs essentielles, comme la dépendance mutuelle entre la famille et la société, la solidarité, l'attention à autrui sont ignorées ou insuffisamment prises en compte.¹⁰ Les prestations sociales pour les familles traditionnelles ou monoparentales ont de la peine à suivre l'évolution de la société au point que, dans ce pays, une femme enceinte et en situation de détresse n'est pas vraiment assistée.

Lorsque les évêques suisses tiennent ce langage, ils le font en tant que partenaires sociaux, membres à part entière de la société civile. Mais quand ils parlent de l'avortement, ils le font aussi au nom de la foi chrétienne. Parce que la vie vient d'au-delà de l'homme et qu'elle témoigne de l'absolu de Dieu, les évêques s'opposent au modèle des délais et à l'élargissement des indications. En s'exprimant sur le caractère sacré de la vie, sur les limites de l'autodétermination ou sur le respect du droit d'autrui, ils rappellent les exigences du double commandement de l'amour de Dieu et du prochain. Ils engagent leurs fidèles à contempler le bon Samaritain et à se mettre franchement aux côtés de la femme qui accepte de mettre au monde un enfant qu'elle n'a pas désiré, comme de celle qui ne peut mener à terme sa grossesse. L'une comme l'autre méritent respect, accompagnement et attentions.¹¹

Une parole prophétique

L'Eglise ne peut tenir un autre discours que celui de la conviction. La Parole qu'elle écoute la presse de rappeler que l'homme n'est pas le maître de la vie, qu'un être humain, à quelque stade de son évolution qu'il soit, ne peut jamais être manipulé ou sacrifié au bénéfice d'un autre. Dans un

monde caractérisé par une culture de mort et le mépris du faible, cette parole est urgente. Tout autre discours de sa part serait décevant et son silence lui serait reproché avec raison, comme on lui reproche aujourd'hui son manque de fermeté face à l'extermination des juifs, à la peine de mort, aux dictatures de droite, à la guerre nucléaire ou à certains cas de pédophilie.

Si le langage feutré de la diplomatie convient aux chancelleries, face à l'injustice du monde on attend de l'Eglise une parole prophétique, sans compromission ni glose, qui éclaire et dénonce avec vigueur, plus attentive à l'absolu de l'Evangile qu'aux modes de la majorité ou aux ambitions des grands. Sans cette parole convaincue, qui rappelle les principes dans toute leur rigueur et s'en remet à Dieu pour les résultats, l'humanité perd ses repères ; le monde, livré à ses fantasmes, à la loi du plus fort et aux intérêts du plus cupide devient inhabitable. Si l'Eglise a, aujourd'hui encore, une certaine crédibilité, c'est bien à cause du courage dont font preuve des prophètes qui s'engagent à temps et à contretemps pour défendre la vie et la dignité des plus faibles, handicapés et mal venus.

L'idéal - la visée ultime - dont se nourrit la conviction agit comme une utopie. Pur et indemne de compromis, il est dans l'intention plus que dans la réalité, où le bien et le mal sont toujours inextricablement entremêlés. C'est pourtant sur ce terrain complexe que des chrétiens doivent assumer la responsabilité d'un choix pratique. Une conviction peut être forte, la décision n'en relève pas moins de l'art du possible ; elle doit tenir compte de la réalité.

Ici, la prudence et le discernement viennent à la rescousse, qui prennent en compte les circonstances concrètes, tous ces paramètres de temps, de lieu, de santé, de contexte social et psychique, de culture, qui déterminent en grande partie un comportement. Car on ne peut isoler une personne de son histoire ni de son environne-

ment. Tout en elle évolue et doit être saisi dans une dynamique de vie.¹²

En dépit du caractère sacré de la vie, le législateur ne peut, aujourd'hui, ignorer la possibilité d'une interruption de grossesse, avec tout ce qu'elle comporte de détresse. Pour le chrétien, la pénalisation de celles qui y succombent n'est certainement pas dans l'esprit de l'Évangile. Le souvenir de l'accueil réservé par le Christ aux pécheurs milite en faveur de la compassion. Nombreux sont ceux et celles qui, sans approuver l'avortement, pensent que les nouvelles dispositions du Code pénal vont dans cette même direction.

Malheureusement, la dépénalisation est trop facilement comprise comme une approbation ou une autorisation. Une ambiguïté qui rend difficile le choix des urnes. En aucun cas un chrétien ne peut cautionner l'avortement. Mais, dans l'impossibilité de séparer la dépénalisation d'un geste qu'ils désapprouvent, les uns, plus sensibles à affirmer leurs convictions, rejettent la solution des délais ; les autres, soucieux de tenir compte des circonstances et des possibles, opteront peut-être pour la dépénalisation, tout en rejetant dans leur cœur l'avortement. Une même foi et une identique fidélité à l'Évangile inspirent deux attitudes éthiques, l'une fondée sur la conviction, l'autre sur la responsabilité politique.

Le refus des uns maintiendra le statu quo d'une loi qui n'est plus appliquée. Il sera comme un signal d'alarme pour demander que la politique sociale de la Suisse sorte de son sous-développement et que le statut des femmes en détresse soit enfin pris au sérieux. L'acceptation des autres contribuera à alléger le fardeau déjà trop lourd qui pèse sur leurs épaules, sans pour autant apporter de solution satisfaisante à leur détresse. Tout est question d'évaluation et de conscience.

P. E.

¹ Communiqués de presse des 5 et 26 septembre 2001.

² En Suisse, la dernière condamnation remonte à 1988. L'exemple de la Pologne est éloquent : avec une loi pénale sévère, ce pays compte environ 200 000 avortements par an, soit 3 à 4 fois plus que l'Allemagne, plus libérale en la matière.

³ Séance du 12 novembre 2001.

⁴ Communiqué du 27 novembre 2001.

⁵ Dès lors, mieux vaut se garder des expressions simplificatrices qu'affectionnent les fondamentalistes, telles que «assassinat», «massacre des innocents» ou «nouvel Auschwitz», qui sont aussi malheureuses que le «mon ventre m'appartient» des apôtres de l'avortement. C'est aussi l'avis de Mgr Koch, dans une interview à l'APIC (5.04.02).

⁶ *Neuf thèses à propos de l'interruption de grossesse*, Ed. St-Canisius, mai 2001, thèse 4, p. 21.

⁷ Les partisans de l'initiative l'admettent aussi.

⁸ Cf. *L'avenir ensemble*, Message des Églises, n° 49.

⁹ Le Message des Églises mentionne, entre autres : le revenu familial, les allocations pour les enfants, l'allègement des dépenses familiales (impôts fédéraux, cantonaux et communaux ; primes des assurances maladie), l'accès au logement (n° 67) ; le travail professionnel des femmes, la question des crèches et garderies, des horaires scolaires (n° 68).

¹⁰ Cf. la prise de position de la **Ligue suisse des femmes catholiques (SKF)**, *Grundsatzpapier zur Problematik des Schwangerschaftsabbruchs*, 3^e édition, 4.12.00.

¹¹ Il faut mentionner le travail accompli par l'association *SOS Futures Mères*.

¹² C'était le pari des diocèses allemands qui, avec leurs centres de consultation pour femmes enceintes, offraient aux femmes en détresse un espace de réflexion et l'occasion d'une évolution. De nombreux avortements ont ainsi été évités. Ces centres ont été fermés au nom de l'idéal (cf. **Klaus Nientedt**, *Tensions entre Rome et l'Église allemande*, in **choisir** n° 483, mars 2000, pp. 13-16).

Citoyenneté et nouveau pacte entre les générations

par Jean-François BICKEL,* Genève

Depuis plusieurs années, en Suisse comme dans les pays qui l'entourent, un débat public s'est instauré sur ce qu'il est convenu d'appeler le «nouveau pacte intergénérationnel», focalisé plus particulièrement sur la situation des retraités, leurs statut et rôles dans la société. Cet article vise à présenter une brève synthèse des termes de ce débat.

Le terme de «génération» a différentes significations. La génération se réfère d'abord à la famille : une génération *familiale* se définit par la position qu'elle occupe dans la succession le long de la ligne de filiation (parents, enfants, petits-enfants, etc.). La génération est aussi définie par rapport à un ancrage spécifique dans le cours de l'histoire : une génération *historique*, de par les expériences que partagent ses membres (être entrés sur le marché du travail au moment de la crise des années 30, avoir été mobilisés aux frontières durant la Seconde Guerre mondiale, etc.), se caractérise par un certain nombre de valeurs, d'attitudes et de comportements communs qui la distinguent de ses prédécesseurs ou successeurs. Les générations que l'on peut qualifier de *pédagogiques* se définissent, elles, par leur position dans le processus de transmission des savoirs et des compétences qui permet la continuité de la société.

Enfin, on se réfère aux générations *sociales* pour désigner ceux et celles qui se situent dans une même grande étape du parcours de vie (enfance, vie économiquement active, retraite et grande vieillesse), chaque étape étant associée à des droits et obligations spécifiques et à une position commune dans le système de solidarité publique. Pour

l'essentiel, parler de pacte entre les générations se réfère à cette quatrième et dernière acception, même si les autres significations n'en sont pas totalement absentes.

L'idée de pacte, elle, souligne que les droits et obligations que ces dernières se reconnaissent les unes par rapport aux autres, la solidarité qui les lient entre elles résultent non pas tant de la nécessité (celles qui, par exemple, découleraient du «vieillissement inéluctable de la population») que d'options, de choix. Des choix qui sont explicites ou rationnels, mais qui sont aussi le fruit du monde commun que les individus construisent, dans et par les multiples interactions auxquelles ils prennent part, dans et par leur participation à la vie sociale et publique.

Le pacte «ancien»

Parler d'un nouveau pacte entre les générations suppose l'existence d'un contrat ancien. En Suisse, on associe

* Jean-François Bickel est sociologue et assistant de recherche au Centre interfacultaire de gérontologie. Il prépare une thèse sur *Citoyenneté et participation sociale au temps de la retraite*.



Pas une voie de garage...

volontiers ce dernier à l'adoption par le peuple, le 6 juillet 1947, de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS). L'instauration d'un mécanisme financier, à la fois universel et obligatoire, de solidarité entre actifs et retraités a, en effet, une signification qui dépasse la dimension d'un simple transfert de ressources.

La retraite était alors largement perçue comme synonyme d'invalidité, comme une dernière étape de vie, marquée par le déclin physique et mental et l'attente de la mort. Lors de la campagne précédant le vote de 1947, partisans et adversaires partageaient cette représentation, mais s'opposaient sur les conséquences qu'il fallait en tirer.

Pour les partisans de la loi, l'incapacité qui empêche la poursuite de l'activité professionnelle rendait nécessaire la mise en place d'un revenu de remplacement pour tous les travailleurs, une telle mesure faisant partie du système d'obligations mutuelles qui lie (doit lier) employeurs et em-

ployés, ainsi que l'Etat comme représentant de la communauté. D'autre part, ils faisaient valoir l'égalité et la solidarité qui doivent exister entre tous les membres de la communauté, des principes qui conduisent au refus de la charité ou d'une protection qui ne serait accordée qu'à un groupe spécifique de la population. Pour eux, la communauté devait assurer un droit au repos et des conditions minimales d'existence à tous ses membres au soir de leur vie.

Les opposants à la loi sur l'AVS argumentaient que ce n'était pas là matière à intervention étatique et aux mécanismes de solidarité publique, mais du ressort de la prévoyance individuelle, de l'aide privée (famille, organismes de charité) ou encore d'accords librement négociés entre employeurs et employés pour créer des caisses de retraite professionnelles.

Au cœur de l'ancien pacte, on trouve donc une revendication de citoyenneté ; celle-ci y est envisagée comme, d'une part,

un statut qui confère à celui qui est reconnu membre de la communauté un ensemble de droits spécifiés juridiquement ; et comme, d'autre part, une appartenance commune qui constitue un lien spécial entre les membres et un pôle d'identification susceptible de susciter solidarité, vertu civique et engagement.

Par contre, la citoyenneté des retraités n'est pas prise en considération dans sa composante de participation politique.¹ La retraite est vue comme une période problématique, précaire, que caractérise l'incapacité à poursuivre son mode de vie antérieur, impliquant non seulement l'arrêt de l'activité professionnelle, mais, plus largement, le retrait de la vie sociale.

Activités sociales

Il ne fait pas de doute que la «condition retraitée» s'est profondément transformée au cours des récentes décennies. Déclin de l'âge de cessation de l'activité profession-

nelle ; élévation de l'espérance de vie et embellie de l'état de santé ; amélioration des conditions de vie (situation financière, logement, confort et équipement de l'habitat) ; prégnance croissante de la société de consommation et des loisirs. Ces mutations ont donné naissance à un nouvel âge de la vie, entre le moment de la retraite et celui de la sénescence, ce que l'on nomme couramment le troisième âge, en repoussant la vieillesse dans un quatrième âge.

Parallèlement, on observe une participation sociale croissante des retraités dans le bénévolat et l'entraide, le monde associatif, la vie des communautés locales ou celle des Eglises et communautés religieuses.

Ces constats ont conduit un certain nombre d'observateurs et d'acteurs sociaux (et parmi eux de nombreux groupements de retraités) à plaider pour l'élaboration d'un nouveau contrat entre les générations. La troisième Commission fédérale sur les problèmes de la vieillesse s'en est largement fait l'écho. Dans son rapport final, publié en 1995, elle propose un «nouveau pacte

Vieillir «dans» le monde

Dans cinquante ans, le nombre des plus de 60 ans aura triplé. Les chiffres avancés lors de la 2^e Assemblée mondiale de l'ONU sur le vieillissement (du 8 au 12 avril, à Madrid) sont édifiants. En 2025, le monde comptera 1,2 milliards de personnes de plus de 60 ans, contre environ 600 millions aujourd'hui. En 2050, si la tendance se maintient, ce nombre passera à 2 milliards et sera ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, supérieur à celui des moins de 15 ans. Ce vieillissement de la population, une spécialité des pays du Nord, devient une réalité aussi pour les pays du Sud, qui sont ainsi confrontés à de nouveaux problèmes de sécurité sociale et de santé publique.

Lors de son intervention à la Conférence de Madrid, le délégué du Saint-Siège, Mgr Barragan, a plaidé pour une meilleure intégration des personnes âgées à la vie de la société. Il a demandé que la communauté internationale s'engage à développer les soins aux personnes âgées atteintes du sida et de la maladie d'Alzheimer, à faciliter l'intégration de ces personnes originaires de l'immigration, ou encore à lutter contre la pauvreté à ce stade de la vie. Le pape, de son côté, dans une lettre adressée à José María Aznar, premier ministre espagnol, a appelé les Etats à «compléter leurs politiques avec des programmes de formation destinés à éduquer les personnes à la vieillesse durant toute leur vie». Ceci dans le but de permettre aux aînés d'être acceptés comme des collaborateurs responsables au développement de leur pays.

L. B.

intergénérationnel», dans lequel seraient encouragées et valorisées par la collectivité les activités socialement utiles des retraités, leur contribution à la vie de la société et de ses institutions.

Les propositions de la Commission ont rencontré un large écho. Toute une série d'initiatives ont vu le jour afin de susciter et renforcer les liens entre générations : des groupes d'aînés organisent des visites des écoles de la commune ; dans le canton de Vaud, des seniors de différents horizons professionnels (banques, assurances, bâtiment, arts graphiques, travail social, etc.) parrainent bénévolement un ou plusieurs jeunes en quête d'une formation ou d'un emploi ; d'autres aînés s'investissent dans l'aide aux paysans de montagne.

Sur le plan politique, à l'instigation de l'Association suisse des aînés et rentiers et de la Fédération des associations de retraités et de l'entraide suisse (FARES), un Conseil suisse des aînés a vu le jour à la fin de l'an passé. Il a pour but d'être une plate-forme et une tribune offrant la possibilité aux seniors de s'exprimer sur les questions politiques qui les concernent, tant face aux décideurs politiques que face à l'opinion publique. S'il vise à préserver la dignité, la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées et à lutter contre les discriminations liées à l'âge, le Conseil ne limite pas ses préoccupations aux seules personnes âgées : son souci est aussi d'encourager le dialogue et la solidarité entre les générations, et de promouvoir un système de sécurité sociale répondant aux besoins de l'ensemble de la population.

Un service obligatoire ?

La publication du rapport de la Commission fédérale a donné lieu à un certain nombre d'objections. Un premier ensemble de critiques interroge la volonté d'encourager et de valoriser les activités socialement

utiles des retraités, plus particulièrement le caractère obligatoire que pourrait prendre les dites activités (la Commission ne tranche pas la question, mais l'évoque). On souligne le caractère contradictoire d'une telle obligation vis-à-vis d'activités de bénévolat ou associatives qui sont par définition volontaires. La proposition de la Commission peut conduire à un embrigadement des retraités dans une forme de service obligatoire à la communauté, venant palier les carences (décelées, voire provoquées) de certains dispositifs d'aide ou de soins, ou en substitution d'emplois rémunérés.

Dans le même ordre d'idées, certains se sont demandés si la proposition de la Commission n'était pas susceptible de conduire à considérer les activités socialement utiles des retraités comme des contreparties aux prestations et protections sociales dont ils bénéficient, une éventualité à laquelle ils s'opposent absolument.

Posées ainsi, ces critiques ne peuvent que remporter l'adhésion. Mais la mise en évidence des limites ou des risques qui pourraient résulter de la proposition, telle que formulée par la Commission, n'invalide pas ipso facto la préoccupation qui lui a donnée jour. Il eut été préférable que la Commission, plutôt que de focaliser ses propositions sur la notion d'activité socialement utile, réfléchisse et centre son propos en référence à la notion de citoyenneté, plus riche, à mon avis, et à laquelle renvoie fondamentalement l'idée de pacte entre les générations.

Un deuxième ensemble de critiques s'inscrit dans le contexte des débats et préoccupations diverses sur l'avenir des systèmes de sécurité sociale. Débats fortement idéologiques et préoccupations pas toujours innocentes, en particulier lorsqu'ils prennent la forme d'un discours qui souligne la «menace» que fait peser le vieillissement de la population sur le financement de l'AVS et des coûts de la santé. Aux yeux des porte-parole de cette position, celle-ci

remet en cause les principes de solidarité qui gouvernent la sécurité sociale, ou aboutit à l'impossibilité de les étendre à d'autres groupes ou situations.

Le souci de s'opposer à cette volonté de limitation ou de réduction de la protection sociale a conduit un certain nombre d'acteurs sociaux à faire part de leurs réserves, ou de leur opposition, à l'idée d'un nouveau pacte entre les générations, qui, à leurs yeux, participent justement de cette mise en question. On ne voit cependant pas en quoi le souci, justifié à mon avis, de s'opposer à la réduction de la solidarité publique devrait conduire à s'interdire d'en chercher de nouvelles formes ou modalités capables de répondre aux réalités et défis d'aujourd'hui.

Un autre élément, moins fréquemment évoqué dans le débat, mais non moins fondamental, doit être souligné : le monde des retraités est très inégal et le vieillissement n'est pas un processus homogène. Ainsi, dans un ensemble de domaines, que ce soit l'espérance de vie (le temps qui reste pour « profiter de sa retraite »), l'état de santé ou le bien-être économique, s'observe une inégalité croissante à l'intérieur des cohortes. Ces inégalités, en outre, augmentent au fur et à mesure que l'on avance en âge.²

Des aînés solidaires

La solidarité et les transferts entre générations doivent donc se combiner avec une nécessaire solidarité à l'intérieur d'une génération ou groupe d'âge. Il est important que les aînés, en fonction de leur capacité contributive, participent à l'effort fiscal que requiert le financement des tâches et services d'intérêt général et celui des prestations dont bénéficient, notamment, mais pas seulement, leurs contemporains moins fortunés.

Ajoutons, qu'avec le développement de la sécurité sociale, la localisation de la pauvreté s'est peu à peu déplacée de la popu-

lation âgée vers les plus jeunes adultes. Cela ne signifie pas, bien sûr, que la pauvreté n'existe pas ou plus parmi les retraités, et que tous vivent désormais sinon dans l'aisance du moins dans la sécurité financière. Mais cette évolution signale que les mécanismes de solidarité financière entre générations doivent être ré-équilibrés et, davantage que par le passé, se diriger vers les groupes d'âges plus jeunes et prendre la forme d'une aide accrue aux familles et d'une attitude plus favorable vis-à-vis des enfants.

« Être à la retraite ne signifie [...] pas être indifférent, se retirer de tout et laisser les autres planifier l'avenir. L'homme et la femme, en tant que membres de la société, demeurent responsables du bien commun. Nous sommes citoyens jusqu'à notre dernier souffle. »³ Ces mots, qu'Angeline Fankhauser (présidente de la FARES et ancienne conseillère nationale) destine aux retraités, ne leur sont pas réservés. En appeler à un nouveau pacte entre et à l'intérieur des générations nous met face à notre responsabilité de citoyens, nous confronte aux choix que nous sommes appelés à faire collectivement. Puissent ces choix être ceux de la lucidité et de la générosité, en faveur de la solidarité ou, pour reprendre ce beau mot, de la fraternité.

J.-F. B.

¹ C'est-à-dire le principe démocratique qui pose que les membres d'un même corps politique (le *demos*) sont égaux entre eux et participent à la délibération et à l'élaboration des lois auxquelles ils sont liés.

² Les chercheurs parlent à ce propos d'un processus de « (dés)avantages cumulatifs ».

³ In **Office fédéral des assurances sociales**, *Sécurité Sociale*, n° 5, 2001, p. 258. Ce numéro contient un instructif dossier intitulé *Les personnes âgées : une génération d'avenir*.

Teilhard de Chardin¹

Teilhard est bien loin de Pascal. En effet, dans les «trois Ordres» de Pascal, tous «les corps» et tous «les esprits», c'est-à-dire toute la science, ne peuvent susciter le moindre mouvement de charité, qui est tout autre, «surnaturel». Teilhard, au contraire, se demande d'abord comment, à partir de l'unité originelle, on peut aboutir à la diversité, et comment ensuite la diversité même vise un point de convergence qui est, en même temps, un lieu de personnification. Il a appris par la théorie de l'évolution comment les êtres vivants se sont «transformés» mystérieusement les uns dans les autres, allant chaque fois vers le plus complexe et le plus conscient. Il y a donc un immense mouvement de convergence qui remonte à l'origine de la Création, et qui tend vers le point oméga, ce point de personnalisation-unification, où tout sera rassemblé dans le Christ cosmique. On est donc passé sans encombre du «naturel» au «surnaturel», contrairement à ce que disait Pascal, mais avec l'appui non négligeable de saint Paul : «Et Dieu sera tout en tous»(1 Co 12,28).

C'était donc la conviction intime, longuement mûrie du Père Teilhard. On la comprend très bien chez un savant pétri de la science de l'évolution, qui était en même temps un grand croyant. La science et la foi de Teilhard, en s'épaulant mutuellement, ont fait germer une puissante synthèse personnelle d'ordre eschatologique, disons une philosophie, voire une spiritualité. On est donc passé également de la science pure à cette philosophie qui n'est plus de la science proprement dite - en tout cas à écouter bon nombre de scientifiques rigoureux d'aujourd'hui. Il avait fait dans sa pensée intime la synthèse entre sa science et sa foi. Mais on ne parlera pas de concordisme, car celui-ci porte sur le passé et prétend bloquer objectivement les données de la science et de la foi.

L'eschatologie de Teilhard répondait très bien aux aspirations du temps où il écrivait, autour de la guerre de 14, aspirations au changement, perception de la fin d'un monde statique, immenses désirs d'autre chose après le grand carnage. Il donnait à tout cela un pôle d'attraction très élevé, capable à la fois de tout tirer en avant et de tout rassembler. Et ce point oméga se présentait comme l'asymptote d'un mouvement, reconnue par la science, dès l'origine de la terre et même de l'univers. Mouvement à la fois vers la différenciation et vers la réconciliation.

Pour beaucoup de gens, cela a été un levier puissant pour faire bouger les choses et espérer. On était à l'orée d'une époque où l'on a parlé du «Principe Espérance», ou de la «Théologie de l'Espérance» : mouvement général. Karl Rahner dialoguait avec les marxistes sur le thème d'un «avenir absolu» (de l'espérance), thème fondamental commun aux uns et aux autres. De là, dans toute cette fin du XX^e siècle, un besoin de nouveau, d'autre chose. Ainsi l'usage universel en politique du mot «autrement». Dans l'Eglise, le Concile Vatican II le montre bien. Inutile de dire que le mouvement aujourd'hui ne fait que s'accélérer.

En se tournant vers le passé, on voit assez bien ce que signifie l'évolution qui est derrière nous. Livres ou revues, voire musées, nous donnent des représentations au moins approximatives des êtres vivants qui ne sont plus. Mais pour l'avenir, où trouver des figures aptes à combler la distance entre l'aujourd'hui et le point oméga ? Saint Paul dit que Dieu veut tout

réconcilier dans le Christ et pour le Christ (1 Col 1,20), tout ce qui est sur la terre et dans le ciel... Il est tentant soit de lire dans des phénomènes actuels des signes indubitables de cette eschatologie, soit d'estomper la discontinuité entre les choses pour accélérer cette réconciliation ultime. De là une multitude de confusions, comme si déjà on était dans l'éternité. Des notions essentielles et opposées, des notions qui permettent tout simplement de penser ont glissé les unes dans les autres, par exemple naturel et surnaturel, temporel et spirituel, politique et religion, la foi et les œuvres, conséquences de la foi. Et je ne parle pas des bases humaines de l'éthique. Tout se brouille. On confond cohabitation et mariage, homosexualité et hétérosexualité, voire bientôt homme et femme... Bien sûr, nous n'allons pas en faire grief à Teilhard. Il faut simplement reconnaître que c'est là un mauvais prolongement de ce qu'il avait amorcé. Henri de Lubac, lui-même, trouvait que le passage ou la projection que faisait Teilhard des données scientifiques à l'eschatologie était «risqué». Rien ne permet, en effet, comme dit Hegel, de faire subir à cette théorie l'épreuve de la «négativité» pour la vérifier. Il est donc normal qu'elle ait pu entraîner des esprits moins assurés que Teilhard vers des conséquences qu'il n'avait pas prévues.

Nous sommes aujourd'hui à la fois dans «le temps du désir» et dans une recherche de «fondement». Cela n'est pas contradictoire. Partout ça ressort. Ainsi dans un livre récent de Maurice Bellet² : pas un fondement pour expliquer ou justifier, mais pour en repartir.³ Ou chez Georges Steiner, pour qui rien ne peut surgir, si ce n'est à partir d'une «création», bien malmenée en notre siècle.⁴ L'aujourd'hui de Dieu, entre les deux infinis, celui de l'origine et celui de la fin, se pense et se vit dans la clarté, dans le discernement et dans la distinction, «seule façon d'unir». «En toute chose, il faut considérer - la chose et - la fin.» L'avenir absolu n'estompe pas le présent, il le garantit et lui donne tout son sens. Si je veux avoir encore du souffle au bout d'un long marathon, il faut bien que j'en aie au départ.

Pierre Vuichard

¹ A propos d'une conférence à Genève de Michel Camdessus, le 31 janvier 2002.

² *La quatrième hypothèse. Sur l'avenir du christianisme*, Desclée de Brouwer, Paris 2001, 146 p., cf. recension p. 42.

³ Cf. **Bruno Chenu**, in *La Croix*, 04.10.01.

⁴ Cf. **Petitdémange**, in *Etudes*, février 2002, p. 149.

* * * * *

De la compassion à l'enfer

Au sujet de l'éditorial de Pierre Emonet du n° 507, mars 2002

Il y a beaucoup d'éléments dans cet éditorial qui appellent à la compassion et auxquels, bien sûr, comme beaucoup de vos lecteurs, je peux me rallier. Mais où je ne peux vous suivre, c'est quand, pour défendre l'immense compassion ou miséricorde du Christ (dont

nous avons tous tant besoin), vous allez jusqu'à critiquer l'Eglise au-delà des limites dues au simple respect ou même jusqu'à reprendre des préjugés ou des affirmations non fondées qui courent dans les médias ou le public.

(...) Soutenir ceux qui prétendent que «dès qu'il s'agit de la souffrance du monde, elle (l'Eglise) a pourtant bien mauvaise presse auprès de nos contemporains», c'est aller trop loin et même déformer les faits. Et pour soutenir votre argumentation, vous dites que celle-ci abandonne la compassion du Christ à l'initiative privée des fidèles, d'une Mère Teresa, d'un abbé Pierre, d'un Jean Vannier, d'une Sœur Emmanuelle et de tant d'autres dont la vie et l'engagement sont une bonne nouvelle pour le monde. Cela ne correspond pas à la vérité et est en contradiction avec l'option préférentielle des pauvres, prônée sans cesse par l'Eglise et les papes les plus récents. Les faits suivants le prouvent.

D'abord, pour ne citer que Mère Teresa, il faut savoir que toutes ses institutions sont gérées par les Missionnaires de la charité, congrégation certes créée par elle, mais agréée par le Saint-Siège dès 1969. Le terme de «à l'initiative privée des fidèles» est ambigu, même dans ce cas et, d'autant plus, pour les milliers d'institutions catholiques de santé ou d'éducation dans le monde. (...) Actuellement, le total des institutions catholiques de caractère social, spirituel ou culturel sous administration cléricale ou laïque se monte à quelque 270 000.

(...) Ce n'est pas juste non plus de dire : «Que ce soit le sida, le divorce, la famille éclatée, l'échec d'une vie sacerdotale, la division entre chrétiens, chaque fois l'institution (Eglise) réagit de façon déconcertante», ou d'ajouter qu'«elle donne la pénible impression que ces souffrances ne lui inspirent que des propos moralisants, des mises en garde, des rappels à l'ordre, des menaces». J'ai, quant à moi, rarement trouvé des menaces dans les documents des dicastères romains. Des mises en garde, peut-être, et souvent avec raison face à la luxure et à la débauche actuelles qui apparaissent même dans nos médias. Mais j'y ai en revanche trouvé énormément de propos apaisants, voire de compassion.

Je pourrais citer de nombreux documents du Saint-Siège, des lettres pastorales ou des encycliques papales par exemple, mais il n'y a qu'à se plonger dans le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique et parcourir les pages consacrées à l'homosexualité ou aux personnes remariées. Tout en restant dans la vérité et en luttant contre les causes, l'Eglise essaie, à l'image du Christ, de témoigner sa miséricorde à ceux qui souffrent. Ainsi, pour les actes d'homosexualité, elle ne cache pas qu'ils sont contraires à la loi naturelle et ferment l'acte sexuel au don de la vie, mais, en même temps, elle demande qu'on accueille «avec respect, compassion et délicatesse» les hommes et les femmes qui présentent des tendances homosexuelles foncières et qu'on évite à leur égard toute forme de discrimination injuste (2357-2363). Pour les personnes remariées, elle estime d'un côté que le divorce est une offense grave à la loi naturelle et que le fait de contracter une nouvelle union ajoute à la gravité de la rupture, mais elle souligne que les prêtres et toute la communauté doivent faire preuve d'une sollicitude attentive vis-à-vis de chrétiens qui vivent dans cette dernière situation, gardant souvent la foi et désirant élever leurs enfants chrétiennement, afin qu'ils ne se considèrent pas comme séparés de l'Eglise, à la vie de laquelle ils peuvent et doivent participer en tant que baptisés (2382-2386 ; 1650-1651). Le clergé et les médias expliquent-ils suffisamment les documents de l'Eglise ou se contentent-ils d'en citer certains passages isolés, en dehors de leur contexte ?

Tout cela pour en arriver à l'Enfer, dont on s'efforce de supprimer l'existence, comme d'ailleurs de Satan. Dire que l'on a terrorisé des générations de fidèles en brandissant la pire des peurs qu'il représente, c'est aller vite en besogne. L'Eglise n'a fait que reprendre les paroles du Christ qui a souvent parlé de la «géhenne», du «feu qui ne s'éteint pas», de «fournaise ardente» pour ceux qui refusent délibérément de croire et de se convertir. Elle a voulu nous prévenir et nous éviter une séparation éternelle du Royaume de Dieu, aussi par compassion. Que certains clercs aient abusé du mot «enfer», c'est certainement vrai, mais accuser l'Eglise dans son ensemble, c'est grave et injuste. Sont-ce vraiment les «braves gens», comme vous dites, qui traînent ce virus dans le fond de leurs consciences, ou veut-on plutôt souvent continuer de vivre dans le péché et, ainsi, ne plus penser à l'enfer, alors que Dieu, dans son immense miséricorde, nous tend sans cesse la main, prêt à pardonner tous nos péchés si nous nous repentons.

Marcel Farine
Spiegel/Berne

* * * * *

Il me semble que la réaction de mon correspondant part d'une mauvaise compréhension de mes propos. L'éditorial incriminé ne dit pas que l'Eglise manque de compassion, mais que dans l'opinion publique on lui reproche de manquer de compassion. Et je m'emploie à faire voir que ce sont les interventions des bureaux de la Curie romaine (et non le pape) qui fondent cette impression. Pour cette raison, je parle «d'institution» plutôt que d'Eglise. Il est vrai que de nombreuses personnes ne font guère la différence entre les deux termes et en viennent à confondre l'un avec l'autre. Dès lors, la moindre critique contre la Curie leur semble porter atteinte à l'Eglise. Je me permets de leur rappeler que seuls Pierre et les Apôtres ont été institués par le Christ ; eux seuls ont la responsabilité pastorale de son Eglise. Les dicastères de la Curie romaine sont une chancellerie sans justification évangélique, même si elle tente de plus en plus d'occuper une place indue en se glissant comme un troisième pouvoir entre le pape et les évêques. Quant à l'enfer, j'invite mon correspondant à lire les ouvrages des spécialistes, en particulier ceux que Jean Delumeau a consacré au sujet.

P. E.

NOTRE DAME DE LA ROUTE PROPOSE....

Un temps fort avec Teilhard de Chardin, avec Jean Rotzetter sj, **2 - 6 juin** di 18h - je 13h
Retraite ignatienne guidée par des pensées du P. Teilhard de Chardin

Initiation aux Exercices spirituels, avec Bruno Fuglistaller sj, **19 - 23 mai** di 18h30 - je 13h
S'adresse à des laïcs désireux d'enraciner leur existence dans une relation à Dieu plus vraie

Retraite itinérante, avec Pierre Guérig sj et P.-J. Faure sj, **7 - 14 juillet** di 18 - di 13h
Sorties dans les Préalpes fribourgeoises, espace de silence favorable à la méditation

Inscriptions : ☎ 026 409 75 00 e-mail : secretariat@ndroute.ch www.ndroute.ch/fr

Atmosphères

par Valérie BORY, Lausanne

Les papiers d'Aspern, d'après Henry James*

Quand je serai grand, d'après Noëlle Revaz**

Le livre de ma mère, d'après Albert Cohen***

La littérature fait-elle du bon théâtre ? Un texte dialogué ou un récit construit du point de vue du narrateur s'y prêtent-ils pareillement ? Une esquisse de réponse avec Henry James, Noëlle Revaz et Albert Cohen.

«Une œuvre est toujours une énigme», dit le metteur en scène Jacques Lassalle, qui a adapté au théâtre une nouvelle de Henry James, *Les papiers d'Aspern*. Ce qui l'autorise à transposer à la scène le livre. Il le fait en montrant un climat : lumière rasante de fin du jour, mouvements empreints d'élégance, figures d'acteurs incarnant parfaitement le style d'un milieu, bourgeoisie lettrée, et d'une époque, la fin du XIX^e siècle.

Un jeune critique littéraire, obnubilé par le grand poète romantique Jeffrey Aspern, s'arrange pour loger chez une vieille demoiselle et sa nièce, Américaines, qui vivent en recluses dans une ancienne demeure patricienne à Venise. Sachant que la vieille dame fut l'un des amours de jeunesse d'Aspern, il suppose qu'elle détient les papiers du grand écrivain, fort précieux pour qui s'est attelé à une recherche sur son œuvre. Tout à son obsession, il dissimulera son vrai projet, puis ira jusqu'à fouiller nuitamment dans la chambre de la vieille dame presque mourante pour arriver à ses fins, et se refusera, gêné, à la nièce,

humiliée doublement, qui a pu penser que l'intérêt du critique pour les papiers pourrait aller jusqu'à un mariage avec elle.

Ce que James a écrit, Lassalle, son éclairagiste et son décorateur le peignent. C'est un théâtre d'atmosphère, où la façade d'un palais délabré évoque tout Venise. On admire le jeu si subtil de Catherine Hiegel, de la Comédie française, dans le rôle de Tita, la nièce fanée avant d'avoir vécu, de Françoise Seigner, très ancienne comédienne et membre honoraire de la vénérable institution, et de Jean-Damien Barbin, costume blanc, panama et canne d'acajou.

Pièce sur l'air qu'il fait et sur le temps qui passe. Tita, dans sa longue robe bleue, retient le temps, lorsqu'elle sort lentement par la porte du vieux palais et qu'un rai de lumière triangulaire s'inscrit dans l'ouverture. C'est cela qui est beau dans le théâtre de Jacques Lassalle, qu'on percevait déjà dans sa mise en scène de *Un soir en été*, la pièce du Norvégien John Fosse.

* Par Jacques Lassalle, créée au Théâtre de Vidy. Sera jouée à Paris, au Vieux Colombier, dans le courant de la saison prochaine.

** Par la Cie Marin, jouée en février et mars au Petit théâtre (Sion), et à l'Arsenic (Lausanne).

*** Jouée à La Passerelle (Vidy-Lausanne), du 10 avril au 5 mai, et au Théâtre Le Poche (Genève), du 22 mai au 16 juin.



Miss Tita et le jeune critique.

Quant à l'histoire, elle est plus diffuse au théâtre. On comprend tardivement par exemple que la vieille dame était l'amante d'Aspern, ce qui est dit dès les premières pages du livre. Une information qui donne sens à son côté acariâtre. Mais l'important n'est pas là, d'autant que Henry James aime souvent bander les yeux de son lecteur. L'important est dans ce quelque chose d'immatériel, que seul un grand metteur en scène peut faire sentir.

Des personnages poétiques

Quand je serai grand, de Noëlle Revaz, monté par une petite compagnie, n'aura été vu qu'à Lausanne et à Sion. Mais la jeune Valaisanne est lue et entendue bien à la ronde depuis qu'elle est éditée chez Gallimard. Pour son *Rapport aux bêtes*, on a évoqué aussi bien Céline que Ramuz.

Dans ces courts récits, adaptés pour la scène, c'est la dominante poétique qui est orchestrée par le travail des comédiens. Les récits sont des chants à quatre voix. Elles se répondent ou se bousculent toutes ensemble, comme le chaos de la vie. Mais le spectacle commence : on entend un petit grattement doux sous la croûte terrestre ; enfin, sous le papier d'emballage brun, tendu sur la scène. Un pied en chaussure crève le sol, une jambe se dresse. Un autre personnage fait de même puis un troisième, un quatrième. Ils naissent ainsi. Puis ça démarre avec la *Visite chez le médecin*.

Un personnage plutôt paranoïaque commente sa visite chez le docteur. Une situation toujours un peu rabaissante. «Des choses méchantes étaient écrites sur le papier qu'ils liraient tous deux (l'assistante et le médecin) en mon absence.» C'est tout entendu. On lui en veut. Le décalage entre

cette banale visite médicale et son récit par quelqu'un qui se sent persécuté juxtapose deux logiques, amenant le sentiment du loufoque.

Les comédiens sont en imperméable beige, chemise blanche, nus pieds dans leurs mocassins noirs. Par moments, ils sont assis sur des chaises à roulettes, qu'ils font avancer à toute vitesse avec leurs pieds. Parfois le ton monte, jusqu'à ce qu'on ne s'entende plus. C'est l'univers familial, autre thème de l'écrivain.

Puis dans le silence, quelqu'un raconte d'une petite voix : «Ma maman, elle a été tout au fond de la Botte. C'était quand elle était une toute petite maman.» Il y a des fêlures : «La petite sœur, elle dit des choses... Elle parle comme si elle était pas à nous.» Il y a la campagne. «Regarde qui vient te saluer ! C'est Hector, le ver de terre que grand-père a sauvé de la noyade.» Il y a les petites cruautés de l'enfance, où l'on martyrise les fourmis, les sauterelles, les escargots. Les personnages de Noëlle Revaz sont de ceux qu'on aurait congédiés, ou éconduits, d'une certaine façon, décalés et magnifiés par cette langue sauvage et enfantine, imagée et poétique. Il neige dehors ? «Moi je veux la neige dedans», glisse un personnage.

Un requiem jazzy

Le voici devant nous assis à une table, la couronne de cheveux blancs autour de la tête, le texte d'Albert Cohen sous les yeux. Gérard Guillaumat lit *Le livre de ma mère*, le plus poignant des livres du grand écrivain, qui fut, côté ville, fonctionnaire international au BIT à Genève.

«Pourquoi, juge sans imagination, pourquoi cette sentence toujours capitale ?» Un fils adulte pleure sa mère, en fait, avec un immense amour, le portrait, se souvient du tandem naïf et nigaud qu'il formait, petit enfant, avec elle, débballant le pique-

nique sur la corniche au-dessus de la mer, à Marseille, où les Cohen, juifs de Corfou, avaient émigré. Ils y étaient irrémédiablement seuls, sans amis, trop timides, trop pauvres, trop juifs aussi, sans doute.

Une révolte d'enfant qui ne comprend pas, dans une tête d'adulte qui regrette si fort de ne pas l'avoir chérie davantage, lorsque ses petites mains «qui ne bougeront plus là-dessous» préparaient les pâtisseries orientales. «Nos douleurs sont une île déserte» et nous y sommes exilés. Certains reculeront devant ce ressassement du deuil, d'autres savent bien comme c'est vrai, justement, et ce qu'est le prix d'une mère perdue.

Deux musiciens accompagnent le conteur dans sa parole : Léon Francioli, à la contrebasse et au piano, qu'il effleure des doigts avec une sensibilité totale, qui va droit au cœur, tout comme le murmure du saxophone de Léon Bourquin. Requiem «bluesy» en hommage à une mère, et des plus humbles, pétrie de l'Ancien Testament, qu'elle mêle à ses mots de tous les jours. «Mon fils, vois-tu, les hommes sont des animaux... Mais un jour des anciens temps, notre maître Moïse a décidé de changer ces bêtes en hommes, en enfants de Dieu, par les saints commandements. Il leur a dit : "tu ne feras pas ceci, tu ne feras pas cela, c'est mal, les animaux tuent, mais toi tu ne tueras pas..."» Moi je crois que c'est lui qui a inventé les Dix commandements en se promenant sur le Mont Sinaï. Mais il leur a dit que c'était Dieu pour les impressionner. Tu sais comment ils sont, les juifs, il leur faut toujours le plus cher.»

Gérard Guillaumat, résistant, a été déporté autrefois à Buchenwald. Il y était chargé de la manutention des cadavres. A son retour, il est bègue. Le théâtre le guérira. A 80 ans, il est toujours sur les planches. Un frère humain parmi nous.

V. B.

De Claude Monet au numérique

par Geneviève NEVEJAN, Paris

Claude Monet est incontestablement le peintre le plus moderne et original du mouvement impressionniste. Mort en 1926, il avait pu assister à l'émergence des avant-gardes au seuil du XX^e siècle. Mais curieusement, plus que les modernes, ce sont les artistes contemporains qui se sont reconnus en lui, soucieux même de rendre hommage dans leurs propres œuvres à cet irremplaçable héritage. De Claude Monet, ces artistes retiendront surtout les peintures tardives que la Fondation Beyeler a choisies précisément de mettre en parallèle avec les créations de plusieurs générations d'artistes nés dans les lendemains de la guerre.¹

La série des *Cathédrales* inaugure la phase la plus novatrice de l'œuvre de Claude Monet. Entreprise en 1892, alors que le peintre éprouve le besoin de retravailler sur le motif, il ne s'agissait là a priori que d'un exercice de style impressionniste consistant à cerner la lumière et ses variations sur le motif «de l'aurore au couchant». Que reste-t-il toutefois de cette préoccupation impressionniste de la lumière réelle, quand Monet reprend inlassablement, pendant trois ans, ses trente toiles, bien après avoir quitté Rouen ? Qu'en est-il enfin du naturalisme lorsque les détails de l'architecture disparaissent sous les couches picturales ?

À l'évidence, le sujet devient dans cette série un prétexte à la peinture. Les variations sur le thème des meules, abordé en 1891, dénonçaient déjà, par l'absence de pittoresque et de grandeur du sujet, cette

indifférence progressive au réel au profit de la peinture pure. Les touches picturales de *Meule au soleil* (Kunsthaus, Zurich) n'ont plus, en effet, de réelle fonction descriptive, leur finalité réside dans la seule exaltation des subtiles harmonies chromatiques.

La série des *Nymphéas* marque une autre étape cruciale, car c'est avec ce thème d'ultime prédilection que Claude Monet limite ses sujets à celui de la surface de l'eau, éliminant progressivement l'horizon, les berges du bassin, puis enfin tout élément susceptible de constituer un repère spatial. En témoigne *Le Bassin aux nymphéas, le soir* (1917-1920) de la Fondation Beyeler, où «l'essence du motif, écrit le peintre, est le miroir d'eau, dont l'aspect à tout instant se modifie grâce aux pans de ciel qui s'y reflètent et qui y reflètent la vie et le mouvement».

Précurseur de l'abstraction

Longtemps considérées comme informes et inabouties, ces œuvres tardives ne seront redécouvertes que dans les années 50, à New York, quand l'artiste fera l'objet d'un regain d'intérêt. Le critique américain Clement Greenberg fut l'un des pionniers de ce «Monet Revival» en faisant apparaître le rôle du peintre en tant que précurseur de l'art abstrait. Il mit en évidence, dans le dernier style de Monet, la réduction de la profondeur illusionniste et l'aplatissement du motif, au profit de la surface picturale. En d'autres termes, il soulignait combien



«*Nymphéas*», (1916-1919).

la forme et les valeurs picturales y supplantaient la nature elle-même.

L'expressionnisme abstrait a également contribué à cette réévaluation de l'œuvre tardive du peintre. Paradoxalement, dans un premier temps, les peintres abstraits ont assez rarement invoqué son ascendant, si ce n'est toutefois Barnett Newman. Jackson Pollock sera le premier à faire l'objet de comparaisons avec Monet. Le critique John Canaday avait même avancé à propos de *Autumn Rhythm* l'expression «d'impressionnisme abstrait». Quant à Sam Francis, les grandes compositions décoratives des *Nymphéas*, qu'il avait pu voir au musée de l'Orangerie à Paris, ont été pour lui une véritable révélation.

La forme liquéfiée, l'exaltation de la couleur et le format considérable des *Nymphéas* exercèrent une influence marquante sur d'autres peintres de la même génération, pour lesquels le musée de l'Orangerie devint un véritable lieu de pèlerinage. Ces huit panneaux décoratifs, qui rompaient radicalement avec toutes les conventions picturales, furent l'objet de toute une réflexion, notamment en

raison de leur format. Ces dimensions considérables permettaient une pénétration immédiate dans l'œuvre, en enveloppant littéralement le regardeur. «Nous entrons, comme a pu le dire Mark Rothko, de plain-pied dans l'œuvre.» L'extension du champ de la composition supprimait le principe de hiérarchie d'un motif par rapport à un autre, au profit de l'espace. Il préfigurait ainsi l'expansion de la couleur dans l'espace que pratiquèrent Clyfford Still et toute une lignée de peintres américains regroupés au sein du mouvement *All over*.

Enfin, l'évidence de la touche voulue par Monet, qu'André Masson a indiquée comme étant le début de la peinture gestuelle, avait contribué à une expressivité de la facture. Joan Mitchell n'a jamais dissimulé sa fascination pour son aîné. Son admiration est telle, qu'elle décide en 1959 de s'installer définitivement à Vétheuil, ce petit village marqué par la présence de Claude Monet, où elle tentera de recréer l'atmosphère des *Nymphéas*. La palette, mais bien plus encore les coups de pinceaux larges, généreux et enlevés de ses peintures,

procèdent à l'évidence de Claude Monet. Ses contemporains ne s'y sont pas trompés en qualifiant l'artiste américaine «d'impressionniste abstraite».

Les références faites à Monet, précurseur de l'abstraction, allaient d'ailleurs inciter d'autres tenants de la peinture gestuelle à un retour assez paradoxal au réel. Sam Francis notamment en reviendra à l'évocation des formes naturelles, aux couleurs vacillantes, à la touche structurée et à une atmosphère méditative.

Affinités spirituelles

Si les influences sont perceptibles bien après la génération du «Monet Revival», elles relèvent plus justement de ce que l'on pourrait qualifier d'affinités électives, ou, pour reprendre l'expression de la Fondation Beyeler, «d'affinités spirituelles». Le propos de Gerhard Richter, d'Anselm Kiefer ou celui de Cy Twombly est bien différent de l'esthétique de leur aîné. Néanmoins, la confrontation révèle de troublantes parentés, tant d'un point de vue formel que conceptuel. Elle permet de réévaluer ces créations, en les inscrivant dans une perspective historique plus vaste.

Il en est de même, mais de manière moins attendue, des artistes qui recourent à des moyens informatiques. Le passage de la technique picturale traditionnelle aux créations assistées par ordinateur s'effectue, dans le cadre de l'exposition, par le biais des peintures minimalistes de Robert Ryman. L'immaculée blancheur des œuvres du peintre américain établit la jonction avec le *Tableau de neige* de Norbert Meissner.

Une galerie vidéo retrace une évolution qui conduit des pionniers de la vidéo, comme Nam June Paik et Keith Sonnier, aux installations d'Angela Bulloch qui envahissent la totalité de l'espace. *Sip my ocean* (1996) de Pipilotti Rist plonge littéralement le spectateur dans un flot d'images aqua-

tiques et sous-marines qui se veulent infinies. A des degrés divers et plus ou moins consciemment, ces artistes radicalisent la leçon de Monet en exploitant la problématique du champ pictural. Quant aux réflexions portant sur la couleur, elles aboutissent à des solutions sensiblement différentes de celles de Monet. Si ce dernier transformait la lumière en couleur, beaucoup d'œuvres résultant du médium informatique métamorphosent, à l'inverse, la couleur en lumière.

Bien que ces installations vidéo n'entretiennent plus de liens directs ou apparents avec Claude Monet, on retrouve ce plaisir jubilatoire des sens que prodiguent à l'envi les peintures du peintre impressionniste. Ainsi se laisse-t-on envahir par les eaux incroyablement bleues des fonds sous-marins de Pipilotti Rist. A considérer ces parallèles avec l'œuvre de Claude Monet, le spectateur en vient, presque malgré lui, à reconsidérer le médium informatique perçu communément comme un mode de communication volontiers glacial.

L'œuvre d'Olafur Eliasson est significative de cette volonté des artistes de la nouvelle génération de réconcilier art, science et perception. Renouant avec le concept de nature et de paysage impressionniste, il a conçu, en adéquation avec l'architecture de la Fondation Beyeler, un kaléidoscope où les thèmes de l'eau, de la lumière et des reflets règnent en maîtres. Aux antipodes du «suicide plastique» que représentaient les *Nymphéas* aux yeux d'André Lhote en 1932, les hardiesses du maître de Giverny ont été méditées, puis amplifiées par nombre d'artistes. De toute évidence, elles constituent encore une inépuisable source, où chacun puise inlassablement son inspiration et son plaisir.

G. N.

¹ *Claude Monet jusqu'à l'impressionnisme numérique*, jusqu'au 4 août, Baselstrasse 101, 4125 Riehen/Bâle. www.beyeler.com

La musique du désir

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

A veugle à la nuit, Philippe Sollers n'a d'yeux que pour le soleil et les corps. Aucune nuit romantique de l'âme chez lui, car il pense, comme les scolastiques, que le mal n'est qu'une absence d'être et que cette absence se traduit justement par la nostalgie et la délectation morose qu'ont énormément et à plaisir cultivées les romantiques. Etre ou ne pas être, Philippe Sollers affirme l'être. Sa guerre est donc la guerre du goût, elle vise le cafard que le monde moderne semble avoir élu pour son dieu. C'est ce que montre éminemment son *Mystérieux Mozart*.¹

Une caste avait pu se baser sur la richesse, le raffinement, l'inégalité et l'injustice des conditions pour tenter et mener à bien la seule grande entreprise laïque formée pour isoler le cœur humain de tous ses faux semblants. Seule elle avait pu atteindre cette vérité de vie qui remplace chez les athées la vérité de mort chez les croyants. Il ne reste plus de trace dans sa façon d'agir de superstition ou d'inspiration non-humaine, et la dignité humaine n'y perd rien, car elle voit à son exacte taille cet homme que l'homme, au contraire des animaux, voit toujours plus petit qu'il n'est réellement. Il n'en reste plus trace dans son langage. Un être humain arrive enfin à dire tout ce qu'il pense, sans emphase ni préciosité. Pas un mot dans tout son vocabulaire qui ne distingue aussi nettement l'humain et son objet.

Moment divin dans l'histoire : l'homme s'arrête, non pour penser, comme Descartes dans son poêle, Montaigne dans sa bibliothèque ou Pascal devant sa tête de mort, mais pour causer dans un salon, un jardin, ou correspondre avec ses pairs, ses amis, ses maîtresses. Moment sociable entre tous dans l'histoire et qui plus jamais ne reviendra.

Au XVII^e siècle, âge de mérite, de grandeur et de vertu, âge de Saint-Simon et de Bossuet, a succédé le XVIII^e siècle, âge de plaisirs et de conversations. L'honnête homme cède le pas à l'homme de qualité. Alceste, allez pester ailleurs ! Une liberté qui ne laisse pas de trace, une vérité qui ne laisse pas de preuve, quel comble et quel chef-d'œuvre de liberté et de vérité !

C'est le temps du clavecin, son pastel, son escrime. Romanesque. Le piano installera plus tard avec Beethoven le drame romantique dans la salle de concert. Demain le prophète magnétisera les peuples et les foules. Ici pas de foule. Une société choisie, des gens de qualité. La foule n'existe pas encore. Demain elle s'attroupera aux grilles du château. Pas de discours, discours enflés et enflammés, pas de tribunes ni de tribuns, ni d'oratoire ni d'orateur. C'est la conversation. A l'état pur.

Dans les *Noces de Figaro*, *Così fan tutte*, *Don Giovanni*, Mozart met en scène cette société, et pas une autre. Vienne ? Non, Paris. Un groupe d'hommes et de femmes

sans peur et qui ont dompté les terreurs, les superstitions, les préjugées et les sentiments petits et grands, non pour soi mais pour les autres - comble de sociabilité -, ne s'appuyant ni sur l'âme ni sur Dieu, ni sur l'amour ni sur la vertu, voltigeurs sans filet au-dessus de l'abîme, nobles dans leur cynisme et probes dans leur corruption, se donne en spectacle à lui-même.

Le sentiment viendra demain avec Jean-Jacques dans une impudeur auprès de laquelle la licence n'était que de la réserve. Un déluge de mots et un déluge de larmes annonceront un déluge de sang. Et toutes les petites femmes nues de Fragonard et de Boucher, déchaînées en méandres, abandonneront des sceptres plus précis et plus tendres pour brandir des torches, des spectres et des serpents. Demain se tordront dans leur mort des guirlandes célèbres. Mais nous n'en sommes pas encore là.

L'option de la joie

Dans *Les Noces*, *Cosi*, *Don Juan*, Mozart a choisi non seulement des oisifs, seuls personnages de tragédie depuis que sont à la retraite les héros et les rois, mais des séducteurs qui ont mis le désintéressement même de l'amour à la base de leur séduction.

Le rideau se lève. C'est un jupon de femme. Embarquons-nous pour Cythère. Passons sur la rive élyséenne, voulez-vous ? Vous avez peur ? Vous craignez la joie ? N'allez pas plus loin. Ne reculez pas. Adieu tristesse. Le paradis est là, la minute heureuse. C'est Chérubin hors d'haleine qui embrasse les genoux de la comtesse. Suzanne et Zerline cèdent sans céder. *Vorrei e non vorrei*. Etre ou n'être pas. Le désir et la musique de Mozart disait : «Etre». Don Juan invite à sa table le Commandeur, le comte serre la taille de Suzanne. Figaro râle et grogne. Voici justement les fameuses Ménades, Donna Elvire et Donna Anna. Elles incarnent la Morale,

la vertu qui tue, et veulent la mise à mort du libertin. Je vous le disais, la Terreur approche, les lumières de la fête s'éteignent. La joie faisait trop peur. On regarde le petit jour, dégrisés. L'ordre est rétabli. Demain le peuple et la vertu règneront. Robespierre y veillera. Le songe a fini dans la nuit d'été. La vie n'était qu'un songe.

Mauriac s'est trompé. Il avait identifié le Commandeur à Dieu. Et si c'était le diable ? Le diable qui refuse de jouir. Et si Dieu était du côté de Don Juan ? C'est le pari de Philippe Sollers. Et à bien entendre la musique de Mozart, cela semble l'évidence.

Même si l'amour au XVII^e siècle est un jeu de société, Don Juan est un homme seul. Libre et nu, donc seul et traqué. Un homme libre, c'est le contraire d'un homme libéré. Et apparemment les hommes ne sont pas ses frères. Son innocence est royale, sa liberté souveraine, sa culpabilité absolue. Son hymne au vin, à l'amour et aux femmes, ce n'est pas tout à fait l'hymne à la joie de Schiller qui emportera les foules dans le tourbillon révolutionnaire. Ici on danse une autre danse.

Aveugle à l'invisible, sourd à tous les silences, Don Juan semble n'être qu'un odorat. La vie ne serait-elle qu'un parfum, une odeur ? La vie serait-elle femme ? Traduire ce sens olfactif, c'est tout l'art de Mozart, ce masculin singulier.

Pollen de fête

Le bonheur est une idée nouvelle en Europe, clamait quelque jeune écervelé sur une quelconque tribune. Le prince de Ligne sourit et ferme les yeux. Sa tête bruit d'une certaine musique. Les romantiques, eux, tourneront le dos à la danse et au plaisir pour faire la part belle à «l'âme» et à la passion. Ils lui reconnaîtront même des droits... Une chape de sérieux et de plomb recouvrira le monde. Formidablement à l'aise, Don Juan n'a rien à faire dans la vie

que manger, se mettre à table et au lit (toujours en bonne compagnie), et tout le jour il va se promener dans une nature de convention, multiple et musicale. Le piano noir n'a pas envahi les salles anonymes et nocturnes, tout est fait pour dix ou vingt personnes qui se trient, se choisissent, se mêlent, s'accordent, se dispersent, s'oublent. Personne ne pèse, car personne ne reste en place. Don Juan moins que tout autre.

La fluidité est parfaite. Il y a des clairières pour tous, l'univers est fait d'embarquements et d'enlèvements, de buissons, de fourrés, de bosquets. La perspective n'est là que pour nous faire sentir la magie du lieu. Les tissus des vêtements et des robes sont faits pour être froissés, on ne les retient pas. L'amour est dans les instants que la mémoire retient effarée, oppressée, haletante, incrédule, moments suspendus qu'elle célèbre à elle-même. C'était tel jour, à tel endroit, avec celui-ci ou celle-là, il faisait beau, il fera toujours beau, la surprise fut divine.

Presque rien, pollen de fête. Le moment soyeux où une femme croit avoir trouvé son partenaire sorti du songe d'une nuit d'été. Don Juan a oublié son catalogue, son valet s'empresse de le ramasser. Non vraiment, rien de bravade, un aide-mémoire tout au plus.

Complicité et luttes

Don Juan ne se pose nulle part. On ne peut le retenir. C'est un oiseau, enchanteur, comme la musique de Mozart. Don Juan mange toutes les bonnes nourritures que le Bon Dieu lui sert à table. Les jeunes, les vieilles, les belles, les laides. Il n'est pas difficile, il ne fait pas la fine bouche. C'est avant tout un chasseur et un mangeur. La chasse lui ouvre l'appétit qui jamais ne se referme. C'est un non chrétien. Nulle tristesse, nulle mélancolie en lui qui sont péchés contre le Saint-Esprit.

Et *Cosi* (que nous pourrions aussi bien intitulé *l'Ecole des amants*) qu'est-ce que c'est sinon le renversement des rapports amoureux ? Je veux dire que Mozart (et à travers lui son génial librettiste, Da Ponte) situe la vraie lutte entre l'homme et la femme, non dans la résistance, mais dans la complicité. Il montre, et c'est en quoi il est subversif, que le combat ne se livre qu'à partir du moment où la femme est facile et consentante et que la vertu de la femme est un accord tacite avec le vice de l'homme.

Le combat commence au moment où chaque sexe se met à regarder l'autre comme son complice et où, en se donnant, la femme a moins le sentiment de se donner soi-même, cadeau alors douteux et fragile, que d'être sa propre entremetteuse, et où l'homme songe, devant la femme qui lui plaît, moins à la séduire qu'à suborner justement cette entremetteuse par laquelle ses gestes sont commandés. Où la femme a moins honte d'être conquise, non par la violence physique que par la parole, et où l'homme, en lui faisant sentir que c'est moins elle qu'elle prostitue que son sexe tout entier, lui impose, pour le genre féminin en général, cette humiliation qu'à d'autres époques elle n'éprouve qu'en particulier. C'est par cet oubli, ou cette négligence, de la légende de la résistance féminine que l'opéra de Mozart est si compromettant pour le sexe féminin et pour l'humanité toute entière.

Divin Mozart, a-t-on dit. Cet adjectif le déclasse et le fausse. Car la musique de Mozart est la plus humaine, la plus charnellement humaine qui ait jamais été écrite. C'est la musique du désir et de la libido. *Ite missa est*. Philippe Sollers continue sa guerre du goût. Prenez et lisez.

Gérard Joulivé

¹ Plon, Paris 2001.

Finance et éthique : des compromis

Observatoire de la Finance,

*Les fondements éthiques de l'investissement responsable**

Cette petite plaquette tranche avec bonheur sur les considérations, généreuses et vaguement prophétiques, habituelles en ce domaine. L'épargnant conscient des enjeux sociaux de ses placements, le gestionnaire de fonds attentif aux soucis moraux de ses mandants, tout comme le professionnel qui sait les implications humaines de la finance ne peuvent pas s'enfermer dans une vision étroitement économique. Au-delà de l'arbitrage habituel entre la rentabilité, le risque et la liquidité, surgit la question des implications écologiques, sociales et politiques des investissements financiers. Du fait de la complexité de ce problème qui relève de nombreuses techniques disparates, la réponse prend toujours la forme d'un compromis, du moins s'il s'agit bien d'éthique et non pas d'une idéologie politique.

Pour aider l'épargnant, le gestionnaire ou le professionnel conscients de leurs responsabilités respectives, des sociétés d'audit proposent des évaluations, non pas financières mais sociétales, où sont examinées les relations des entreprises avec leur personnel, l'environnement, le tiers-monde, leurs clients, leurs fournisseurs... Ce sont les implications éthiques de ces analyses nécessaires qu'examine avec lucidité l'Observatoire de la Finance.

Les auteurs du document soulignent combien la notion de responsabilité est relative à l'instance devant laquelle le responsable doit répondre : sa conscience, son supérieur hiérarchique, le client ou l'organisation qui le paie et, finalement, le bien commun. Les diverses motivations du responsable doivent

également être prises en compte. Ces motivations sont rassemblées sous quatre éthiques (éthique des valeurs ou de la conviction, éthique de la fructification, éthique de l'impact ou des conséquences, éthique comme critère financier de sélection). Ces éthiques se chevauchent, rendant la décision responsable encore plus délicate.

Reste l'apport le plus original de cet opuscule : est mis au jour la distorsion induite par le caractère collectif des évaluations sociétales. Le choix des indicateurs, la pondération des critères, la stratégie implicite des promoteurs de ces analyses, tout est piégé. Le danger, bien observé, est celui d'un moralisme new-look, où l'idéologie implicite des groupes de pression, représentants autoproclamés du bien commun, se substitue à la conscience individuelle du responsable. Ce danger n'est pas nouveau, c'est celui de tous les comités d'éthique qui s'efforcent de parler d'une seule voix pour laisser entendre que n'existe en chaque situation qu'une seule bonne solution.

Contre cette nouvelle cléricature, il faut réaffirmer avec l'Observatoire de la Finance que le bien commun dépend de chacun. Nul ne peut donc se décharger de sa responsabilité sur une organisation, aussi nécessaire et bien intentionnée soit-elle.

Etienne Perrot

* **J.-M. Bonvin, P. H. Dembinski, E. Dommen, F.-M. Monnet**, Genève 2002, 17 p. Peut être commandé à l'Observatoire de la Finance, 32 rue de l'Athénée, 1206 Genève, 15 fr.

Islam

MAHOMET

par Salah Stétié
Albin Michel, Paris 2001,
358 p.

Les ouvrages sur l'islam en général et sur le Prophète en particulier pullulent... à cause de l'actualité. Après tout, c'est une occasion d'en savoir toujours plus sur les autres. Cet ouvrage tient à la fois de l'exposé historique et de l'hagiographie. Quinze chapitres racontent l'histoire de Mahomet et de cette formidable expansion de la religion musulmane. Aux longueurs variées, au vocabulaire oscillant entre le parti pris et le souhait d'objectivité, ce livre de poche, enrichi d'un glossaire pratique sur les termes propres à l'islam, explique énormément de réalités, que l'actualité a tendance à simplifier ou à ne rendre que par des clichés. Cependant, curieusement, la bibliographie est composée en majorité d'ouvrages écrits entre les années cinquante et soixante-dix...

L'apport essentiel de ce recueil me semble être aussi dans sa forme : deux fils tissent la genèse de l'islam, qui s'entrelacent et s'entrecroisent ; l'un fait d'or, pour l'engagement de Dieu envers Mahomet et la terre, l'autre fait d'argent, pour le regard distancé que l'auteur s'efforce d'avoir parfois vis-à-vis des événements. Puisant aux sources révélées, c'est une entreprise ardue que l'écrivain nous présente pour qui ne voudrait avancer que

sur un pied. Cette narration est presque un long poème qui peut lasser ou charmer.

Thierry Schelling

L'ISLAM EST-IL REBELLE À LA LIBRE CRITIQUE ?

collectif
Corlet, Condé-sur-Noireau 2001, 224 p.

Trente-huit articles réunis dans cette édition de *Panoramiques* abordent le thème d'actualité : le rapport de l'islam - faudrait-il dire *des* islams ? - avec leur environnement laïc tel que la société française. On souhaiterait la même recherche éclectique pour les autres pays européens.

Une brochette d'écrits à teneur variée, oscillant entre le style journalistique et académique, et entrecoupés de coupures de presse illustrant par la caricature (pas toujours de très bon goût !) le rapport islam - Occident, donne la parole à des auteurs aussi variés que d'origines différentes.

Outre la pertinence du sujet - débattu en toute vérité -, c'est la mosaïque de conclusions que ce numéro offre au lecteur intéressé qui enrichit la réflexion. On mêle dénonciation avec exaltation de l'islam ; on y dessine sans égard les limites du système religieux, on y adule le sens littéraire et poétique de la langue coranique.

Les entretiens et interviews alternent avec les explications savantes de penseurs musulmans ou les «J'accuse!». Criti-

que, ironie, franc-parler traversent de part en part cet ouvrage... à mettre en toutes les mains !

Thierry Schelling

Essais

DEVENIR HUMAIN

La proposition chrétienne aujourd'hui

par Yves Burdelot
Cerf, Paris 2002, 342 p.

Prêtre du diocèse de Coutances, Yves Burdelot a surtout enseigné la philosophie avant de se voir confier un ministère de recherche dans le domaine des nouvelles expressions de la foi.

Le propos de son livre, après une longue carrière de dialogues tous azimuts, ne manque pas d'audace. Il veut «dire les données essentielles de la foi chrétienne, non seulement dans des mots d'aujourd'hui, mais à l'aide des notions, et conformément aux attitudes profondes, de la mentalité contemporaine, celle de notre monde sécularisé et laïque.»

A-t-il réussi son pari ? Au lecteur de le dire. Mais on ne peut que l'encourager à aller jusqu'au bout du livre pour mieux répondre à la question. Yves Burdelot est un passionné de l'humanité d'aujourd'hui. Il veut lui révéler les richesses humanisantes de l'Évangile. En même temps, il se méfie beaucoup du langage religieux traditionnel. Pour preuve sa décision - presque une manie -

d'écrire le mot «Dieu» avec des guillemets, tant ce terme lui paraît ambigu pour ne pas dire inopérant. Une à une, il aborde les grandes vérités du Credo, mais toujours en les passant au crible de la mentalité et du langage contemporains, tellement il craint les malentendus et les impasses. Peu à peu, en leur donnant une main fraternelle, Yves Burdelot invite ses frères humains, à la fois méfiants et en quête de sens, à revisiter les propositions chrétiennes sur l'identité du Christ, sur le salut, sur le mystère pascal, sur le rôle de l'Eglise, autant de sujets délicats.

Certains estimeront que la sympathie innée pour ses contemporains le conduit parfois à sacrifier quelques données traditionnelles de notre foi, par exemple en ce qui concerne la Trinité ou la divinité du Christ. D'autres seront heureux de constater qu'un nouveau langage, tout orienté sur la révélation de Dieu comme amour, construit de nouveaux ponts fort utiles entre la tradition ecclésiale et les hommes de notre temps.

Certainement très intéressant, ce livre est décapant pour des chrétiens un peu trop habitués à leurs modes de pensée. Il faut souhaiter qu'il soit aussi source de nouvelles réflexions pour ceux qui cherchent un sens à leur existence en se tournant - ou se retournant - vers les sources chrétiennes. Sous l'éclairage de ce livre, Jésus de Nazareth n'a peut-être pas fini d'étonner les uns et les autres.

Claude Ducarroz

LA QUATRIÈME HYPOTHÈSE sur l'avenir du christianisme
par Maurice Bellet
Desclée de Brouwer, Paris 2001, 146 p.

Maurice Bellet, cet «explorateur des choses fondamentales», a déjà beaucoup écrit. A 78 ans, il poursuit son exploration.

Une inquiétude le presse : «Le Christ a-t-il encore un avenir ? C'est-à-dire : celui qu'on nomme ainsi va-t-il demeurer comme une figure majeure de l'humanité... ou s'effacer pour n'être plus qu'un vestige de ce qui est mort ?»

Pour l'auteur, un constat s'impose : «Le christianisme est en recul... se décompose.» Le retour du religieux, loin de le rassurer, lui semble «une menace plus grave que le vieil athéisme - il conteste la religion chrétienne sur son propre terrain».

Le christianisme risque de disparaître : première hypothèse. La deuxième est la dissolution du christianisme dans la culture et l'humanisme ambiants (Jésus, un maître spirituel parmi d'autres). La troisième : raidissement du type sectaire ou intégriste avec un rejet total du monde.

Rejetant ces trois hypothèses, l'auteur pense que «quelque chose finit inexorablement... un système religieux lié à l'âge moderne d'Occident».

La question se pose : «Est-ce que l'Evangile peut de nouveau paraître comme Evangile, une parole inaugurale qui ouvre l'espace de la vie... l'an-

nonce de la bouleversante nouveauté qui rend l'homme sauf ?» Certains reprocheront à l'auteur de transformer la foi chrétienne en simple humanisme. A tort ; il insiste en plusieurs pages sur «la différence christique».

On peut être agacé par le style difficile, le manque de perspective claire d'avenir, mais «l'avenir est le secret le mieux gardé du monde !»

J'ai été sensible au ton chaleureux, convaincu, amical. La foi en l'homme de Bellet n'est pas naïve ; il évoque la dureté du réel, la profondeur du mal. Il persiste néanmoins à croire que l'Evangile sauve.

Edmond Gschwend

LES FRUITS DE LEUR ARBRE
Regard athée sur les chrétiens

par Alfred Grosser
Presses de la Renaissance, Paris 2001, 284 p.

On dit volontiers que l'on juge un arbre à ses fruits : le livre d'Alfred Grosser en est une excellente illustration. Ce dernier goûte en effet les fruits du christianisme depuis de nombreuses années et est un bon connaisseur de la spiritualité chrétienne, même s'il ne saurait lui accorder son adhésion.

Cet «athée de naissance juive, spirituellement lié au christianisme» - c'est ainsi qu'il se laisse définir lui-même - fait partager au lecteur tous les goûts, tantôt amers, tantôt

savoureux, des fruits de la religion chrétienne. La sève qui coule dans l'arbre de la religion n'en finit plus d'interpeller notre auteur qui, dépassant la simple narration, ne cesse de mettre en regard les divers embranchements du christianisme et les valeurs de ce qu'il appelle l'humanisme athée.

Cette confrontation des mondes affermit le désir, déjà énoncé par Emmanuel Mounier en 1934, «d'amener les chrétiens dans les régions qu'ils estiment dangereuses, trop rudes de vent, armées contre eux».

Écrit dans un souci de compréhension mutuelle, ce livre est une belle invite au dialogue, sans cesse à convoquer pour lutter contre la laïcité agressive des uns et l'enfermement identitaire des autres. Aux remords et regrets stériles, l'auteur préfère cette confiance qui invite aux retrouvailles et aux actions créatrices.

Jean-Nicolas Revaz

Littérature

ROMANS DE DIEU, DIEU DES ROMANS

Visages de Dieu dans quelques romans contemporains

Jean-François Grégoire
Lumen Vitae, Bruxelles
2001, 160 p.

«Dieu, dans le roman, c'est un nom pour faire parler, pour

dialoguer, pour chercher ensemble la vérité, pour faire éclater la baudruche des fanatismes.» C'est une quête, une force intérieure, un doute, une interrogation, un étonnement, une attente, un appel. Du moins dans les romans contemporains choisis par Jean-François Grégoire, de Peter Handke à Michel del Castillo, en passant par Göran Tunström, Milan Kundera, Franco Ferrucci et Sylvie Germain.

Aux révélations directes et aux conversions soudaines, le Dieu des romans préfère les médiations : nature, maladie, quête des origines, interrogation sur le temps, le mal, l'avenir, les êtres humains. Et il emprunte volontiers les chemins de la vigilance, du courage et de l'enthousiasme, attendu - sans le savoir souvent - par les personnages. Dieu déroutant, surprenant, imprévisible, toujours ailleurs, qui fuit les images que l'homme se fait de lui et qui le figent. Dieu confident, capable d'entendre la révolte et la joie ; Dieu de force et d'énergie qui invite à l'espérance et met en marche.

Dieu horloger aussi, Dieu lecteur de sa création - qu'il a laissée dériver - pour l'interpréter, la ressaisir, Dieu perfection immobile, Dieu «instrumentalisé». A ces concepts, les auteurs opposent, dans le même roman, un Dieu de l'échange et de la liberté qui privilégie la miséricorde et respecte l'homme. N'est-ce pas d'ailleurs dans les méandres d'un cheminement humain qu'il se révèle le plus juste-

ment ? Comme si sa présence se mesurait à la densité d'une existence, souvent sa seule signature.

Geneviève de Simone-Cornet

L'ANNEAU DE SABLE

par François Berger
L'Age d'Homme, Lausanne
2001, 137 p.

L'auteur est avocat de formation et ses connaissances en matière de droit se sentent tout au long du roman. L'héroïne qu'il nous présente vient d'ailleurs d'une autre culture. Elle est belle. Trop belle sans doute. Elle suscite le désir en tout homme qui la regarde et qui ne voit en elle qu'un corps à posséder. De son âme on ne se soucie guère...

Pour elle, amour et sexe se conjuguent. Pour ceux qui la fréquentent, ces deux mondes sont séparés. D'où la souffrance qui en résulte. Il n'y a qu'un être qui lui a parlé de son âme. C'est son père et il est mort maintenant. Il lui disait que la mort était une reine ignorée durant l'enfance, soupçonnée à l'adolescence, et qu'on commençait à entendre ses pas à l'âge adulte, qu'on cherchait à l'éviter, mais qu'elle finissait toujours par l'emporter... Le souvenir de ce père hante l'héroïne qui finalement fuira, vaincue et à demi-morte elle aussi.

Une incohérence m'a frappée. Pourquoi une jeune femme, musulmane révoltée, fait-elle référence au Dieu des chrétiens, «mort à cause de nous,

mort sans être enterré, le pauvre, pas même de sépulture pour le grand maître de cérémonie universelle... ?» Un vers m'est revenu à la fin de ce roman : «La chair est triste hélas et j'ai lu tous les livres.»

Marie-Luce Dayer

PEAU D'ENCRE

par Bernard Blangenois
Robert Laffont, Paris, 2001,
266 p.

Tuer pour collectionner des tatouages, voilà qui n'est pas banal ! Comme n'est pas banal ce roman de Bernard Blangenois qui mêle habilement enquête policière et histoire d'amour. Une même passion : le tatouage. Trois personnages dont les chemins vont se croiser grâce à, ou à cause d'un tatouage, un magnifique oiseau qui prend son envol sur le dos de Pia.

Amoureusement travaillé par Léo Bertrange, tatoueur à Montpellier, il sera un pont entre elle et lui, le premier pas d'une histoire d'amour. Furieusement recherché par Tanner, un monstre qui tue pour dérober des tatouages qu'il rassemble dans un livre, seul objet capable d'assouvir ses pulsions sexuelles, il n'aura de cesse de le fasciner. Cet être maléfique a reçu le don de guérir et de soulager - «le don et l'esprit protecteur des Dani» -, ayant pénétré par effraction, lorsqu'il était en Afrique, dans la maison des esprits.

Une enquête difficile pour l'inspecteur Ravelin : le tueur

en série abandonne près de la plage des corps anonymes, sans mains ni tête, jamais réclamés. Mais les fils vont se resserrer à l'aide d'indices aussi ténus que laissés à dessein par Tanner. Et tout se dénouera dans un face-à-face d'une rare violence entre ces deux géants que sont Léo et Tanner, aussi amoureux l'un que l'autre du tatouage de Pia. Pia déjà entre les mains bienfaisantes et meurtrières de Tanner.

Si le livre est tendu jusqu'au bout, il ménage des temps de réflexion qui en apprennent beaucoup au lecteur sur l'histoire et la signification du tatouage. Une intrigue menée avec brio, une ouverture bienvenue sur un domaine peu connu : les ingrédients sont réunis pour un agréable moment de lecture !

Geneviève de Simone-Cornet

**LES VOYAGES
DE L'ABSENCE**

Récit
par Pierre Morath
Cabédita, Yens sur Morges
2001, 160 p.

Amour fusionnel, désamour, abandon, mort, renaissance. Tels pourraient être les chapitres de ces chants d'amour et de mort. L'auteur a choisi de dire «Je» dans ces lettres qu'il intitule *Récit* ; c'est un risque qu'il n'a pas hésité à prendre, et pourtant il devait bien savoir que ce risque est jonché d'embûches et met à nu ce qui, peut-être, aurait

préféré rester caché. Il a plus ou moins évité les pièges et nous entraîne avec lui dans une marche lancinante à travers larmes et doutes, vers un lieu découvert au hasard de sa déroute. Un lieu qui lui offrira un havre et l'émergence d'une prise de conscience, d'une clarté où son âme blessée se remettra à espérer.

Le secret de la femme aimée - secret qui la conduira à la mort - n'est jamais dévoilé et ce n'est pas important. Il s'agit ici de désespoir, de fin d'amour, de trou noir. L'auteur, jeune encore, connaît les labyrinthes sans fin des souvenirs heureux et malheureux. Il nous les chante avec les accents d'une mélodie douloureuse.

Marie-Luce Dayer

**Paroisses vivantes
avec l'Echo Magazine
et l'Echo romand**

proposent

Quel choix pour la vie ?
*Loi sur le régime du
délai. Initiative «Pour la
mère et l'enfant».*

Avec les contributions de Michel Salamolard, Mgr Genoud, Martine Despland-Dondénaz, Marie-Madeleine Zuferey-Sudan, Nicolas Queloz, Georges Cottier, et les positions de différents responsables de communautés religieuses de Suisse.

N° hors série,
St-Maurice avril 2002,
36 p., 6,50 fr.

Ambec Jacques : Evangile de la compassion. «J'étais malade et vous m'avez visité» Matthieu 25,36. *Saint-Paul, Versailles 2001, 192 p.*

Arnould Jacques : La seconde chance d'Icare. Pour une éthique de l'espace. *Cerf, Paris 2001, 240 p.*

Au-delà 2001. Odyssée de l'Esprit. Ouvrage collectif [37052]. *Georg, Chêne-Bourg 2001, 194 p.*

Baima Bollone Pierluigi : 101 questions sur le Saint Suaire. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 320 p.*

Baud Philippe : Le jour se lève. Pour un chemin de l'Avent. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 144 p.*

Boyer Pascal : Et l'homme créa les dieux. Comment expliquer la religion. *Laffont, Paris 2001, 368 p.*

Caratini Roger : L'islam, cet inconnu. Pour mieux comprendre... *Lafon, Paris 2001, 788 p.*

Commission biblique pontificale : Le peuple juif et ses saintes écritures dans la Bible chrétienne. *Cerf, Paris 2001, 220 p.*

Dauzat Pierre-Emmanuel : L'invention de Marie-Madeleine. *Bayard, Paris 2001, 180 p.*

Le féminin spirituel. Ouvrage collectif [37018]. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 122 p.*

La foi à l'aube du 3^e millénaire. Ouvrage collectif [37025]. *L'Harmattan, Paris 2001, 192 p.*

Franchimont Jean-Yahia : L'Algérie au cœur. *Parole et Silence, Paris 2001, 144 p.*

Hervieu-Léger Danièle : La religion en miettes ou la question des sectes. *Calmann-Lévy, Paris 2001, 222 p.*

Kéchichian Patrick, Breton Stanislas, Morel Philippe : La conversion de Paul. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 128 p.*

Lancelot Jacques : Parcelles de vie. *Parole et Silence, Paris 2001, 184 p.*

Maillard Philippe : Qui peut me pardonner ? *Presses de la Renaissance, Paris 2001, 168 p.*

Maurice Bavaud. Un Suisse de 22 ans tente d'arrêter Hitler en 1938. Documentation pour le 60^e anniversaire de sa mort. Ouvrage collectif [37457]. *Comité Maurice Bavaud, Berne 2001, 184 p.*

Meens Dominique, Caillot Joseph, Le Foll Joséphine : Le Christ et la femme adultère. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 152 p.*

Milton Giles : Les aventuriers de la reine à l'assaut du nouveau monde. *Noir sur Blanc, Montricher 2002, 384 p.*

Nielsen Jerri, Vollers Maryanne : La prison de glace. Médecin au pôle Sud. L'incroyable combat d'une femme pour sur-

vivre. *Albin Michel, Paris 2001, 384 p.*

Nozière André : Algérie. Les chrétiens dans la guerre. *Canal, Paris 2001, 328 p.*

Ragon Michel : Un rossignol chantait. Roman. *Albin Michel, Paris 2001, 206 p.*

Ratzinger Joseph, Seewald Peter : Voici quel est notre Dieu. Croire et vivre aujourd'hui. *Plon, Paris 2001, 328 p.*

Rudolf Haas, une donation. [37062]. *Ville de Carouge, Carouge 2001, 118 p.*

Schefer Jean Louis, Saffrey Henri Dominique, Lebensztejn Jean-Claude : La création d'Eve. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 126 p.*

Scholtus Robert : L'Espérance désaltérée. La traversée des apparences. II. *Cerf, Paris 2001, 110 p.*

Sendler Egon : Les mystères du Christ. Les icônes de la liturgie. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 312 p.*

Van Langermeersch Jérôme : «Tu combles les vides de mes désirs.» Une autre petite voix. *Cerf, Paris 2001, 196 p.*

Vilain Pierre : Jésus, le Dieu des rencontres. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 124 p.*

Zundel Maurice : Dans le silence de Dieu. Articles de Maurice Zundel. T. 2. *Anne Sigier, Sillery (Québec) 2001, 312 p.*

Malgré tout

Les personnes ne sont pas raisonnables,
elles sont incohérentes, égoïstes,
aime-les, malgré tout.

Si tu fais le bien,
on t'accusera d'avoir
des motivations égoïstes cachées,
fais le bien, malgré tout.

Le bien que tu fais aujourd'hui sera oublié demain,
fais le bien malgré tout.

La sincérité et la franchise te rendent vulnérable,
sois sincère et franc, malgré tout.

Ce que tu as mis des années à construire,
peut être détruit en une nuit,
construis malgré tout.

Quelqu'un qui a vraiment besoin d'aide,
peut t'attaquer si tu l'aides,
aide-le, malgré tout.

Donne au monde le meilleur de toi-même
et on te frappera,
*donne au monde le meilleur de toi-même,
malgré tout.*

Mère Teresa

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

RÉCITAL

**LA TERRE EST
UNE POMME D'AMOUR**

Le bien et le mal en garantissent
les contours

avec

Richard Vachoux, comédien
Nicolas Hafner, pianiste



Mercredi 5 juin 2002, à 20h00

***L'Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle
vous invite à un récital unique au profit
des enfants du Soudan
en présence de***

Sœur Emmanuelle

AU THÉÂTRE LES SALONS, 6, RUE BARTHOLONI, GENÈVE
PRIX DES PLACES : 30 fr. PRIX DE SOUTIEN : 50 fr.

Renseignements et réservations :
Mme Marie-Claire Ricou, 2, ch. des Entremoilles, 1253 Vandoeuvres, ☎ 022/348 03 79
e-mail : mcrizou@bluewin.ch